

JUSQU'AU 25 AOÛT

Marché nocturne

Tous les mardis de 19h à 22h
Place de la Résistance

JUSQU'AU 26 AOÛT

Animations enfants (6/15 ans)

Tous les mercredis sur différents sites
Infos : Office du Tourisme

JUSQU'AU 13 SEPTEMBRE

Exposition 13/13

« Villégiature d'art contemporain »
dans toute la ville
Infos : Agence 13/13 au 8, rue des Meuniers
www.pasvu-paspris.fr

JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE

Place aux concerts

Tous les vendredis concert à 18h30
Place de la Résistance ou parc Thermal

JUSQU'AU 16 OCTOBRE

Exposition « Le Chevalier Bayard, enfant du Grésivaudan et héros national »

Musée d'Alleverd
Tous les jours de 14h à 18h,
sauf dimanches et jours fériés

20 JUILLET

Concert Saxophone et piano

Bach, Rossini, Vivaldi, Chopin
Église St-Marcel à 17h
Entrée Libre

20 ET 21 JUILLET

Les Voix d'Alleverd

Voir page 15

22 ET 29 JUILLET / 12 ET 19 AOÛT

Concours de pétanque au Collet

Rendez-vous à 14h place Marcel Dumas

25 JUILLET

Rassemblement orgues de Barbarie

Toute la journée dans les rues d'Alleverd et
parc Thermal, concert final parc Barral à 18h

7 ET 28 JUILLET / 18 AOÛT

« Bienvenue à Alleverd-les-Bains »

Pot d'accueil musical avec « La rue des bons
enfants »
Kiosque parc Thermal à 15h

2 AOÛT

« Belle Brocante »

Vente, animations, buvette, casse-croûte
Rues du centre d'Alleverd, de 9h à 18h
Infos : Office du Tourisme 04 76 45 10 11

6 AOÛT

Loto des commerçants

La Pléiade à 20h

9 ET 13 AOÛT

Les Nuits Classiques du Haut-Bréda

Camerat de Monte-Carlo
Le 9 : Église de Pinsot 20h30
« Stabat Mater » de Pergolèse
Le 13 : Église de La Ferrière
« Les 4 saisons » de Vivaldi
Réservation : Office du Tourisme 10 € et 15 €
Maison de la Nature La Ferrière, Musée de Pinsot

10 AOÛT

Concert flûte et orgue

Église St-Marcel à 21h
Entrée libre

12 AOÛT

Soirée conte Refuge Pierre du Carre

Infos : 06 83 14 47 84

18 AOÛT

« La tournée des Montagnes d'étoiles »

Rando la tête dans les étoiles en écoutant les
histoires des constellations.
Infos : Office du Tourisme 04 76 45 10 11

The Gregorianes Voices

Octuor vocal de Bulgarie
Église St-Marcel à 21h, 14 € et 18 €
Réservation : Office du Tourisme
ou www.ticketnet.fr

23 AOÛT

Rencontre des anciennes mécaniques de Belledonne

Nombreuses voitures anciennes, spectacle,
animations, restauration, ...
Parc thermal de 12h à 18h

Salon du livre 2015

La Pléiade de 9h à 20h

DU 28 AOÛT AU 30 AOÛT

L'Échappée Belle, Ultra Trail de Belledonne

Un des plus difficile trail de Belledonne
Infos : Office du Tourisme 04 76 45 10 11
www.lechappebelledonne.com

5 SEPTEMBRE

Forum des associations

La Pléiade de 14h à 17h30

8 ET 29 SEPTEMBRE

« Bienvenue à Alleverd-les-Bains »

Pot d'accueil musical avec
« La rue des bons enfants »
Kiosque parc Thermal à 15h

DU 7 AU 11 OCTOBRE

11^e salon « Alleverd'art en Belledonne »

Établissement Thermal à la Galerie Niepce
Infos : 06 77 99 01 49

10 OCTOBRE

Spectacle de danse

Association Odori et autres troupes de danse
La Pléiade à 20h

11 OCTOBRE

Spectacle « Goldman, Ensemble »

La Pléiade à 17h
Infos et Résa : Office du Tourisme
ou La Pléiade (Voir page 17)

16 OCTOBRE

Spectacle

« Confessions d'une garce dans la prairie »

La Pléiade à 20h30
Infos et Résa : Office du Tourisme
ou La Pléiade (Voir page 17)

31 OCTOBRE

Spectacle « Yvan Lebolloc'h et ma guitare s'appelle reviens »

La Pléiade à 20h30
Infos et Résa : Office du Tourisme
(Voir page 17)



L'Allevardin

LE MAGAZINE DU PAYS D'ALLEVARD - N° 134 - Juillet 2015 - www.allevard.fr



L'ART CONTEMPORAIN EN VILLÉGIATURE À ALLEVARD

À noter



ADMR

Aide à domicile en milieu rural
14, avenue de Savoie
04 76 13 50 83

ADSPA

Soins à domicile
04 76 45 07 34

Assistance sociale CARSAT

RDV au **04 76 12 19 26**

Bibliothèque

Ancien Collège
Lundi, mercredi, samedi,
de 16 h 30 à 18 h 30
Jeudi, de 10 h à 12 h
04 76 73 65 07

Caisse d'Allocations Familiales

Lundi, de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h 30
Maison des services
33, rue de la ganterie - Pontcharra

Véolia

09 69 32 34 58

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^e mercredis du mois en mairie
Sur RDV au **04 76 97 50 24**
www.conciliateurs.fr

Conseiller juridique

3^e mardi du mois, en mairie,
de 17 h 30 à 19 h
Sur RDV au **04 76 97 50 24**

Déchetterie

Mercredi, vendredi de 14 h à 19 h
Lundi, samedi, de 8 h à 12 h
et de 14 h à 19 h

Direction Départementale de l'Équipement

Saint-Vincent de Mercuze
04 76 92 35 00

Gendarmerie

8, boulevard Jules Ferry
17 ou **04 76 97 50 14**

La Poste

8, avenue Louaraz
04 76 45 00 29
Lundi, jeudi et vendredi,
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30
Mardi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 15
à 16 h 30
Mercredi et samedi, de 8 h 30 à 11 h 30

Ludothèque

Ancien collège
Mercredi, de 16 h à 18 h 30

Mairie d'Alleverd-les-Bains

Place de Verdun
Tél. **04 76 97 50 24** - Fax **04 76 97 00 88**
contact@alleverd.fr
www.alleverd.fr
Du lundi au vendredi,
de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Multi-accueil « Les Flocons »

14, bis avenue de Savoie
04 76 45 07 28

Musée d'Alleverd

Maison des Forges
04 76 45 16 40
museejadis@alleverd.fr
www.museedallevard.wordpress.com

Office du Tourisme

Place de la Résistance
04 76 45 10 11
Lundi, 10h/12h et 14h/18h; du mardi
au vendredi, 9h/12h et 14h/18h
www.alleverd-les-bains.com

114

N° d'urgence au service des personnes
ayant des difficultés à parler ou à entendre

Perception

10, avenue Louaraz
04 76 97 51 14
Depuis le 1^{er} juillet, la trésorerie
d'Alleverd est ouverte au public du
lundi au vendredi uniquement le
matin, de 8h45 à 12 h. L'accueil
téléphonique est maintenu de 8h15 à
12 h et de 13h15 à 16h30.

Police Municipale

Square Menaggio
04 76 97 00 84

Pôle Emploi Pontcharra

440, avenue de la gare
Tél. candidat **3949**
Tél. employeur **3995**

Régie d'électricité « Elise »

24, avenue de Savoie
Du lundi au vendredi,
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
Depuis le 1^{er} janvier 2015
un seul numéro pour joindre la régie
et dépannage 24h-24 :
04 76 97 53 54

Relais Assistantes Maternelles

Avenue Louaraz
04 76 08 11 96
www.ram-paysdallevard.fr

Retraites complémentaires

Sur RDV au **0 820 200 014**

Retraite CARSAT

Permanence à Pontcharra,
Maison des services
33, rue de la ganterie - Pontcharra
Accueil uniquement sur RV au **3960**

SASEP Saint-Pierre

04 76 40 66 18

Sécurité sociale

Jeudi, de 9 h à 11 h 30, en mairie

ALLEVARDIN 134

Édité par la commune d'Alleverd-les-Bains, Place de Verdun - 04 76 97 50 24. **Directeur de la publication**: Philippe Langénieux-Villard.
Rédaction: Bernadette Buzaré. **Maquette**: Karine Tellier et Yann Moreaux. **Illustrations et mise en page**: Yann Moreaux. **Photos**: Bernadette Buzaré.
Couverture: Crédit photo ©Yann Moreaux
Édition: Au Bristol. Papier PEFC certifié. **Distribution**: La Poste. **Tirage**: 4000 exemplaires. **Dépôt légal**: Juillet 2015 - ISSN 1270-0061.

Boutiques éphémères : saison 3

Toujours dans l'esprit d'étoffer le tissu commercial et de soutenir un projet culturel qui s'est développé dans la ville depuis quelques années, deux locaux commerciaux, qui étaient vides, sont occupés durant la saison estivale, du 1^{er} juin au 30 septembre.

La commune d'Alleverd initie pour la troisième année consécutive cette opération ouverte aux artisans d'art, avec cette année une participation de 50 % du loyer de la part de l'occupant s'il exerce une activité commerciale. Un espace créatif de scrapbooking et l'association artistique « Pas Vu Pas Pris » y ont pris leurs quartiers d'été.

L'agence 13/13, lieu d'exposition



Depuis le 13 juin et jusqu'au 13 septembre, l'association alleverdine d'art contemporain « Pas Vu Pas Pris » (PVPP), présente une exposition « Villégiature d'art contemporain ».

26 artistes, issus de la région Rhône-Alpes et au-delà, ont répondu à l'invitation de création et d'exposition à travers la ville. Afin de pouvoir recevoir le public, échanger, remettre le plan des lieux où se trouvent les œuvres, l'agence est ouverte par PVPP rue des Meuniers durant l'exposition.

Le 13 juin, cette manifestation était inaugurée en présence des artistes, des membres de l'association et du Maire.

Plus d'infos : p.13 de cet Allevardin
www.pasvu-paspris.fr
 8, rue des Meuniers

L'espace créatif de scrapbooking



Depuis le 1^{er} juin Sylviane Baquet, alleverdine, s'est installée pour l'été rue de la Gorge pour partager sa passion du scrapbooking.

Formée à cette technique, elle propose des ateliers pour s'initier, se détendre et partager un moment de loisir créatif. « C'est une activité où on s'amuse beaucoup et qui est passionnante ! » confie Sylviane. Les ateliers sont gratuits, seul le matériel est en vente. Qu'est ce que le scrapbooking? Venu des Etats-Unis, c'est l'art de coller des photographies en les mettant en scène pour obtenir des albums personnalisés selon la créativité de chacun. Cette technique peut être également utilisée dans la carterie.

Sylviane Baquet - 8, rue de la Gorge
 06 72 55 64 29
sylvianebaquet@aol.com

Le Spéranza : résidence Tourisme



Sarah Warchol vous accueille à la résidence Spéranza en résidence touristique. Sept appartements allant du studio au T2 avec une vue imprenable sur Le Gleyzin et bénéficiant d'un jardin commun et d'un parking privatif, ont été rénovés. Ils vous accueillent toute l'année pour des courts ou longs séjours.

47, Avenue Louis Gerin
 09 52 09 91 64 / 06 62 51 82 22

Accessibilité dans les établissements recevant du Public

Les commerces ou établissements recevant du public qui ne sont toujours pas accessibles aux personnes handicapées doivent remplir un Agenda d'Accessibilité Programme (Ad'AP). C'est la loi. L'ADAP est un acte juridique et s'accompagne d'un calendrier précis ainsi que d'un engagement financier. La Chambre de Commerce et d'Industrie propose un accompagnement. Plus d'infos sur le site de la Mairie www.alleverd.fr (rubrique « infos pratiques », « personnes handicapées »). La commune finalise actuellement l'agenda de la mise en accessibilité de tous ses bâtiments.

Service Peinture Rénovation



Imad Chajrane a récemment créé son entreprise artisanale à Allevard. Il vous propose tous corps de travaux en décoration intérieure : peinture, tapisserie, enduits, placo, pose toile de verre... N'hésitez pas à la solliciter pour un devis ou des informations complémentaires.

Tél. : 06 89 58 19 58
rayanc638@gmail.com

Elise : la force du groupement

Le 24 Juin, deux interrupteurs aériens du réseau de distribution haute tension ont été changés à Montouvard. Ces interrupteurs permettent d'isoler des morceaux de ligne défectueux suite à des chutes d'arbres, par exemple, afin de limiter au maximum les zones coupées et de réalimenter ensuite le plus rapidement possible le hameau de Montouvard soit depuis Allevard où soit depuis la vallée du Haut Breda (Les Pannisières).

Cette opération n'aurait pas été possible sans la participation des autres régies du groupement. Des monteurs spécialisés sont venus de Saint Marcellin, Vinay et Villard-Bonnot. La régie d'Allevard est reconnaissante de cette précieuse collaboration et ne manquera pas de se mettre au service des autres régies en cas de besoin.



Amandine Crochet : photographe

Photographe indépendante depuis 4 ans à Allevard, Amandine Crochet propose différentes prestations photographiques qui accompagnent les femmes et les familles sur différents moments de leur vie : grossesse, naissance, famille, couple et reportage de mariage.

Déjà primée en tant que fearless photographer, elle n'hésite pas à se former auprès de grands photographes internationaux. Spécialisée dans la photographie boudoir, elle aide les femmes à reprendre confiance en elles.

Elle propose également ses services aux professionnels qui souhaitent avoir des



images pour valoriser leur activité sur le web, ainsi que des cours particuliers pour les amateurs désireux de mieux comprendre l'utilisation de leur appareil reflex. Ne disposant pas de boutique mais d'un studio photo, et ne travaillant que sur rendez-vous en studio ou en extérieur, vous pouvez retrouver son univers sur www.amandinecrochet.fr et la suivre sur Facebook.

Concours Photos : capturez votre territoire



La Communauté de Communes du Grésivaudan lance son 1^{er} concours photos.

Elle met au défi, depuis le 1^{er} juin jusqu'au 30 septembre, tous les photographes amateurs de capturer la plus belle image du territoire. Trois thèmes : nature, patrimoine, habitants, avec de nombreux lots à gagner. N'hésitez pas à leur envoyer vos plus belles photos de notre territoire !

Plus d'infos : www.le-gresivaudan.fr

Cabinet de Kinésithérapeutes et ostéopathie



Florent Theis, kinésithérapeute, situé avenue de Savoie, vient d'obtenir le titre « d'ostéopathe » après 5 années d'études à l'Institut de Formation Supérieure en Ostéopathie de Lyon. Il dispense désormais, en plus de son activité de masso-kinésithérapie, des séances d'ostéopathie : traitement des douleurs ostéo-articulaires, viscérales, crâniennes (stress, migraines,...), pédiatrie. Son cabinet est renforcé par la présence de deux kinésithérapeutes : Samanta Goudiaby et Franck Solard associé depuis 2012. Depuis l'ouverture du centre Sport Santé, qui possède un bassin thérapeutique, ils proposent des soins en balnéothérapie tous les jours de la semaine (sauf mercredi).

La Marmottane - 33, avenue de Savoie
Prise de Rdv : 04 76 99 81 42
Urgence Ostéo : 06 19 11 32 22

AIR SCHOOL Alleverd Diffusion

Le parapente, multi-sports, et impression textiles au centre d'Alleverd.

Fédéric Mayet et Mickael, associés, viennent d'ouvrir à l'année les portes du 7, rue Porte Freychet pour y installer, pignon sur rue, le cœur de leurs multi-activités.

Une école de parapente est ouverte avec la possibilité de vols en bi-places, mais également une multitude d'activités sont proposées à destination des groupes (comités d'entreprises, associations...). Parapente, canyoning, parc aventure, via-ferrata, escalade, vtt sont au programme au week-end ou à la semaine. Frédéric Mayet est déjà à la tête du parcours aventure « Banzai » à St-Pierre-d'Alleverd et il souhaite ainsi agrandir sa proposition sportive sur notre territoire.



Les deux associés ne s'arrêtent pas là. La boutique est également un lieu où l'on peut trouver des vêtements de parapente de leur marque « Jok'air », ainsi que le commerce de leur activité d'impression textile avec conception à la demande, ou des propositions de souvenirs d'Alleverd sérigraphiés comme des t-shirts. Ils

sont à la disposition du public pour des créations de logo ou de sites Internet.

7, rue Porte Freychet
09 54 65 04 76 ou 07 81 04 25 73
contact@airschool.fr
www.airschool.fr
Ouvert 7 jours/7 du 1/7 au 31/8.

Ligne 6200 : Michelle Crespin mobilise les usagers



Habitante d'Alleverd depuis un an, Michelle Crespin est une utilisatrice régulière de la ligne de car 6 200 reliant Alleverd à Grenoble. Or, en septembre 2014, le Conseil Général de l'Isère a décidé de supprimer cette ligne à compter du 1^{er} septembre 2015 pour des raisons financières.

La communauté de Communes du Grésivaudan a alors envisagé, en substitution,

de mettre en place une ligne Alleverd-Montbonnot, passant par l'autoroute et non plus par la rive gauche. Les usagers devront alors effectuer un changement de car pour rejoindre Grenoble par navettes.

**«...j'étais loin de m'imaginer
qu'un service aussi évident
soit remis en cause.»**

«J'ai été interloquée par cette information ! C'est une ligne qui existe depuis 50 ans ! Si j'ai décidé d'habiter Alleverd c'est aussi pour ce confort et j'étais loin de m'imaginer qu'un service aussi évident soit remis en cause. Ne voyant rien bouger de la part des usagers, j'ai décidé de partir en croisade pour faire entendre au Conseil Départemental la voix des utilisateurs.

Aujourd'hui 2 400 personnes ont signé la pétition que j'ai lancée et c'est loin d'être terminé. Sur notre territoire nombreux sont ceux qui pourraient souffrir de cette décision.

J'ai beaucoup échangé avec les habitants qui s'inquiètent. Il y a ceux qui n'ont pas

de moyens de locomotion, ceux travaillant dans l'agglomération grenobloise ou dans la vallée, les étudiants, les jeunes, les personnes âgées qui sont particulièrement touchées car elles ne peuvent plus conduire et ne veulent pas de ce changement de car qui les déstabilise beaucoup et est une fatigue supplémentaire. Cette ligne est aussi nécessaire pour se rendre aux rendez-vous médicaux, à l'hôpital, en préfecture, pour les demandeurs d'emploi, pour voir les familles, les amis... Celui qui aurait le besoin de se rendre dans la vallée se voit supprimer cette possibilité, le car empruntant l'autoroute ! Qu'en sera-t-il pour nos visiteurs hiver comme été ? Il me paraît évident que l'on peut craindre des conséquences économiques.

J'ai le soutien total du Maire et des élus qui ont également signé la pétition. Martine Kohly, nouvelle conseillère départementale, m'a reçue et défend le dossier auprès des nouvelles instances du conseil départemental.

Aujourd'hui la décision a été prise de reporter d'un an, mais il ne faut pas baisser les bras et se battre tous ensemble pour que nos services publics ne disparaissent pas, pour que la ligne 6 200 soit pérennisée ».

Quand le Schuss reçoit Étincelle



Le Schuss valentinois a accueilli en mai dans son chalet du Collet d'Allevard les membres d'Etincelle 26-07. 50 valides et non valides étaient réunis avec au programme, une descente de 7 km, sous le soleil et sur fond de végétation renaissante.

Laurent Bonnaure, président d'Etincelle 26/07, et Roland Vercasson, Schussien de la 1^{ère} heure, se sont de nouveau lancés dans

une folle aventure, prendre le télésiège et ensuite descendre jusqu'à la station du Collet avec des personnes handicapées à bord de Joëlettes. Quatre partenaires financiers ont soutenu le projet, la mairie de Valence, le Conseil Départemental, l'Office des Sports Valentinois et le Lions Club. Ont également joué un rôle important dans le projet, Philippe Langenieux-Villard, maire de la commune, Matthias Cauterman,

conseiller municipal et vice-président du SIVOM ainsi que Françoise Blusson, directrice administrative de la station. Après divers exploits réalisés par Etincelle 26/7, comme la pratique de l'ULM ou bien encore la glorieuse descente des Gorges de l'Ardèche en 2012, Laurent et Roland n'ont de cesse d'innover, d'inventer. Un nouveau défi a donc été relevé et ce n'est, certes, pas le dernier.

Façades rénovées, quel changement !

Plusieurs façades ont été rénovées à Allevard ces derniers mois. Cela est toujours un embellissement spectaculaire, non seulement pour l'habitation, mais également pour l'ensemble de la rue et du quartier. Pour exemple, la façade sur la place de la Résistance, au-dessus de la banque qui a été refaite par son

propriétaire, Monsieur Jacques Sorrel. Un travail de précision, en coordination avec l'architecte conseil municipal. Le changement est radical : c'est beau, c'est propre, félicitation à Monsieur Sorrel et à tous ceux qui ont effectué des travaux qui apportent un plus joli regard sur notre ville.



Avant



Après

Au revoir Madame la Principale

Principale du collège Flavius Vaussest depuis 5 ans, Monique Jamier quitte le collège d'Allevard pour prendre de nouvelles fonctions en Nouvelle Calédonie.

Après leur passage du brevet, les élèves de 3^e se sont rassemblés dans le hall du collège pour saluer son départ en chan-

son. Un joli moment qui signe la reconnaissance des élèves envers Madame Jamier qui s'était investie pleinement pour le bon fonctionnement de l'établissement et la réussite des collégiens. En septembre, un nouveau principal sera nommé que l'Allevardin ne manquera pas de présenter.



Lycée du Bréda : déménagement en octobre

Les travaux en vue de l'installation du Lycée du Bréda dans l'ancien collège sont en cours.

Le déménagement est programmé en octobre, durant les vacances d'automne. Période après laquelle, les élèves feront leur rentrée dans ces nouveaux locaux.



Elections départementales

Les 22 et 29 mars avaient lieu les élections départementales.

C'est Martine Kohly (adjointe au Maire d'Allevard) et Christophe Engrand qui ont été élus avec 52,77 % des voix sur le canton du Haut Grésivaudan. Ils ont rejoint la nouvelle majorité départementale.



Trois questions à Martine Kohly :

Depuis votre élection, comment avez-vous fait bouger les choses ?

« Étant vice-présidente en charge du sport, de la jeunesse, de la vie associative et du devoir de mémoire, je suis présente au sein de l'exécutif et donc au cœur des débats d'orientation. Dès notre mise en place, j'ai évoqué les sujets importants pour notre territoire : la suppression de la ligne 6200 à propos de laquelle j'ai été entendue. La décision est suspendue pour un an avec une concertation qui va démarrer avec les usagers et la communauté de communes du Grésivaudan, pour trouver les solutions les mieux adaptées à la demande des utilisateurs. La mise en place d'une cuisine mutualisée dans le Grésivaudan, qui entraînerait la disparition de la cuisine du collège d'Allevard, est également une décision suspendue et qui est rediscutée. J'espère que nous pourrions conserver la fabrication des repas à Allevard afin de garder un service de proximité et de qualité en travail-

lant sur le renforcement de l'utilisation des circuits courts avec nos producteurs locaux !

Le Pont de la Buisnière, fermé depuis 2 ans, va être rénové ou reconstruit. Des études sont en cours et les travaux devraient suivre ».

Quelles sont les blocages ?

« Pas de blocage particulier mais un budget qui doit être serré. Un état des lieux est fait par chaque vice-président avec des orientations et une feuille de route qui sera proposée en septembre ».

Quel est votre espoir pour 2016 ?

« Bien sûr en priorité l'assurance du maintien du service de la ligne 6200 pour nos habitants et ceux de l'ensemble de la rive gauche et gain de cause pour garder notre cuisine au collège ! »

**Contact : Hôtel du département
7, rue Fantin Latour - BP 1096
38022 Grenoble
Tél. : 04 76 00 37 12
mireille.stark@isere.fr**

Ramassage des objets encombrants

La commune d'Allevard va organiser à destination de ses habitants un ramassage des objets encombrants les mardi 20 et mercredi 21 octobre.

Cette initiative, voulue par le Maire, doit permettre d'aider à se débarrasser, sans coût, ni déplacement, d'objets devenus inutiles et gênants. Les personnes intéressées doivent impérativement s'inscrire en Mairie en donnant le type d'encombrant à enlever et leurs coordonnées.

Contact Anne-Frédérique Delayen
04 76 97 00 72
af.delayen@allevard.fr

Tranquillité vacances : signalez votre absence

Vous partez en vacances et craignez pour votre domicile, la gendarmerie et la police municipale vous invitent, comme chaque été en juillet et août, à remplir auprès de leurs services un formulaire. Ils effectueront des passages réguliers à votre domicile en votre absence.



Allevard ville fleurie



Ce sont 6 960 plants qui, cette année, ont été mis en terre pour agrémenter Allevard en matière de fleurissement.

Ils viennent fleurir 167 bacs en suspension en bordures de fenêtres, 204 bacs de décoration au sol et 33 massifs en pleine terre. A l'initiative de Carine Picceu, conseillère municipale déléguée au fleurissement, plusieurs élus ont prêté main-forte au service espace vert pour la mise en bac des plants. Fin août, le comité départemental « des villes et villages fleuris » visitera la commune pour vérifier que le fleurissement est conforme à leur label et aux deux fleurs dont bénéficie Allevard. Le jury examine également la propreté de la ville, la qualité du mobilier urbain, et les efforts d'embellissement réalisés par les habitants.

Désherbage ou entretien des trottoirs : à vous de jouer !

Il est de la responsabilité de chaque habitant, si la vue d'herbe le dérange, de désherber au pied de sa maison ou de sa limite de propriété de façon naturelle, sans produit chimique. A toute saison, l'entretien du trottoir bordant les propriétés, incombent aux propriétaires comme aux locataires. Quand tout le monde s'aide, on vit mieux ensemble !

ARES intervient sur notre commune



Le désherbage et le débroussaillage sont cette année en partie assurés par l'association d'insertion ARES sur notre commune. 960 heures d'intervention ont été attribuées à Allevard par la communauté de communes du Grésivaudan, comme c'est le cas dans d'autres communes membres. Un soutien qui est précieux, car les dés herbants ne sont plus utilisés depuis plusieurs années, les interventions doivent être manuelles et répétées.

« Eau thermale d'Allevard » marque déposée

La commune a déposé auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle, la marque « eau thermale d'Allevard » afin de protéger cette dénomination. Jusqu'à présent était déposée uniquement la marque « Allevard ».



Le conseil Communal de développement est créé

Proposé pendant la campagne municipale, la commune a souhaité installer un conseil communal de développement composé d'allevardins désireux de travailler en amont des décisions importantes pour l'avenir d'Allevard. Un appel à candidature avait été lancé dans l'Allevardin n° 132. Sept habitants ont postulé, Anne-Claire Besse-Delay, Guillaume Rey, Pascal Duhayon, Patrick Michel, Sidney Rebboah, Martial Stellan, Thomas Spiegelberger. Lors du conseil municipal du 11 mai, ils ont été nommés.



Profitez pleinement de la piscine

Ne craignez pas l'eau froide, la piscine municipale est chauffée !

Jusqu'au 6 septembre

- ★ Ouverture de 10 h à 19 h
- ★ Nocturne les vendredis jusqu'à 21 h en juillet, jusqu'à 20 h 30 en août

Du 7 au 27 septembre

- ★ Lundi, mardi, jeudi, vendredi 12 h à 14 h
- ★ Mercredi 12 h à 19 h
- ★ Samedi, dimanche 11 h à 19 h

Jean-Noël Monnet, Jeannine Riccardi et Fabienne Pluchart Retraites et autre horizon

Pour Jean-Noël Monnet, directeur des services techniques de la ville, et Jeannine Riccardi assistante maternelle mise à disposition de l'école maternelle d'Allevard, l'heure de la retraite a sonné. Après de très nombreuses années au service de la mairie, ils quittent leur fonction qu'ils

ont exercé avec passion, dévouement et rigueur.

Quant à Fabienne Pluchart, directrice du Musée, elle intègre les équipes du musée Dauphinois de Grenoble.



Une aire de covoiturage dès cet été

Afin de permettre aux utilisateurs du covoiturage de bénéficier d'un point de relais et d'un lieu de stationnement, une aire de covoiturage est actuellement mise en place : en descendant le boulevard Jules Ferry, un peu avant la piscine, sur la droite à proximité des containers sélectifs. Un deuxième lieu à Allevard est à l'étude.



Rond-Point de la Ratz : drapeaux hissés

A l'initiative de Carine Picceu, conseillère municipale déléguée au fleurissement, le rond-point de la Ratz a bénéficié d'une réhabilitation des mats et de drapeaux neufs représentatifs des visiteurs qui séjournent le plus

à Allevard (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse). Un signe de bienvenue pour les touristes et un embellissement de cet espace d'entrée de ville qui est appréciable par tous.

Un Office de Tourisme tourné vers son territoire

Dès l'hiver dernier, la nouvelle équipe de direction de l'Office de Tourisme exprimait le souhait de s'impliquer davantage dans les projets de développement du territoire, aux côtés des communes et des acteurs économiques. Le président, Sidney Reb-

boah, l'a confirmé lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 17 juin dernier : « l'Office de Tourisme doit davantage se tourner vers les communes qui font son territoire, et vers ses habitants ».

Une belle saison d'été qui devrait plaire aux petits comme aux grands... Toute l'équipe de l'Office travaille déjà à la préparation de la saison d'hiver, qui sera elle aussi riche en événements... Plus d'informations sur le prochain Allevardin.



L'Office de Tourisme vous accueille du 8 juin au 18 octobre

Le lundi

De 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.

Du mardi au samedi

De 9h à 12h30 et de 14h à 18h30.

Le dimanche

De 9h à 12h30.

Infos et agenda

Tél. 04 76 45 10 11

www.alleverd-les-bains.com

Cet objectif est aujourd'hui en marche et s'accompagne de démarches concrètes :

- ★ L'engagement dans une démarche Qualité. De très nombreux critères doivent être revus.
- ★ Des horaires d'ouverture étendus.
- ★ Création d'un groupe de travail associant des acteurs économiques, des représentants d'associations et des habitants du Pays d'Alleverd afin de monter le programme d'animations été 2015.
- ★ Les concerts du vendredi soir s'étalent de juin à septembre, soit 16 dates.
- ★ Des animations enfants les mercredis à partir de 16h30 par exemple : le 1^{er} juillet, animation Karaté, le 12 août, animation magie à St-Pierre, le 19 août, animation slackline à La Ferrière...

Deux nouveautés :

- ★ Tous les mardis de 19 h à 22 h : marché nocturne sur la place de la Résistance à Alleverd.
- ★ Durant l'été, trois soirées « barbecue canadien » dans le parc des thermes : l'office du tourisme amène les boissons, s'occupe du feu, et le public vient avec ses grillades pour passer un bon moment en famille, entre amis...

Retrouvez le programme complet des animations à l'Office de Tourisme et dans les mairies du Pays d'Alleverd.

Pour tenir leur engagement, l'accent est mis sur les activités liées à la montagne et au bien-être :

- ★ Des animations prévues dans le parc des Thermes toute la saison.
- ★ Le développement de la station trail se poursuit, notamment, avec le magasin Sport Shop qui est devenu site d'accueil.
- ★ La seconde édition du Kilomètre Vertical du Collet, baptisée « l'Allevardine », a été un succès, et la satisfaction des concurrents conforte l'office du tourisme dans la continuité de ce rendez-vous. La 3^{ème} édition pour 2016 est déjà en préparation et va réserver des surprises aux concurrents.
- ★ La grande traversée de Belledonne, l'Ultra-Trail « L'échappée Belle » : le parcours au départ du Super Collet compte déjà près de 300 inscrits.
- ★ Le projet de création de deux parcours trail pour enfants, au lac du Flumet et au col du Barioz.
- ★ La création d'un guide sur les activités du Haut-Bréda (balades et randos, patrimoine...).



Les Coming Up - Concert du vendredi soir

Offre spéciale été au centre sport santé !

Cet été le centre sport santé de l'établissement thermal propose une offre spéciale découverte et une réduction sur tout abonnement de 6 mois ou un an, afin de permettre au plus grand nombre de tester ce lieu.

- ★ 50 € pour un accès illimité juillet/août.
- ★ 15 % de réduction sur tout abonnement et les frais d'inscription de 50 € offerts.

Rappelons que la salle de sport est accessible 7 jours sur 7 de 7 h à 21 h et que sont inclus dans l'abonnement les accès au sauna, hammam, luminothérapie et au jardin d'hiver.

Plus d'infos 04 76 45 03 32
www.centre-sport-sante-allevard.fr



Cet été, profitez des remontées mécaniques !

Le télésiège des Plagnes au Collet est ouvert jusqu'au 30 août tous les jours de beau temps (sauf le 15 août ouverture du télésiège des Tufs pour la fête de la montagne).

Vente de tickets :
restaurant Le Very au Super Collet.

Adulte

Aller simple 5 € / Aller retour 7 €

Enfant (-15 ans)

Aller simple 4 € / Aller retour 5 €

Carnet de 10 montées parapente

(présentation licence) : 40 €

Sur présentation ticket Estibus

Aller simple 4 € - Aller retour 5 €

Les skieurs de l'équipe de France en préparation physique aux thermes

Les thermes d'Allevard sont un lieu dédié à la santé et au mieux être et c'est là qu'une partie de l'équipe de France de ski est venue travailler sa gestion du stress, prendre conseil en matière d'alimentation et se détendre. Trois juedis consécutifs, après une étape à vélo et en ski roues Alb-

vertville-Allevard, c'est aux thermes et au centre sport santé qu'ils ont passé l'après-midi. Au programme : séance de travail sur la cohérence cardiaque, qui permet d'apprendre à contrôler sa respiration pour mieux réguler son stress et son anxiété, conférence avec un médecin nutritionniste et séances de soins thermaux pour la récupération.

Les slalomeurs Thomas Marmillod Blondin, Thomas Fanara, Victor Muffat-Jeandet, Mathieu Faivre, Alexis Pinturault, Julien Lizeroux, accompagnés de leurs coachs

et leur préparateur physique ont semblé fort apprécié ces moments. Souhaitons leur que les bienfaits d'Allevard contribuent à ce qu'ils soient au meilleur de leur forme pour, lors de la prochaine saison, décrocher des médailles et des podiums.

Une convention sera mise en place avec la Fédération Française de Ski afin de renouveler cette expérience et même l'ouvrir aux autres disciplines jusqu'au Jeux Olympiques de 2018 en Corée. Les skieurs blessés et en cours de guérison pourraient aussi venir se ressourcer aux thermes d'Allevard.



Julien Lizeroux et Alexis Pinturault



De g. à d. : Mathieu Faivre, Thomas Fanara, Thomas Marmillod Blondin, Victor Muffat-Jeandet

Le CCAS un service social de proximité



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public administré par un Conseil d'Administration présidé par le maire. Il a pour mission d'apporter de l'aide à ceux qui en ont besoin en assurant les prestations légales et sociales. Outre son président, le conseil d'administration est composé pour moitié d'élus de la commune et pour moitié de personnes nommées pour leurs compétences.

Emmanuelle Guillemain, conseillère municipale déléguée à la Santé, aux personnes âgées et à la petite enfance, a été nommée Vice-Présidente. Elle assure avec les 9 membres du conseil d'administration le bon fonctionnement de la structure.

Le CCAS est, avant toute démarche, un lieu d'écoute où chaque habitant peut venir se confier dans la confidentialité sur

une difficulté sociale ou pour émettre un signalement sur une personne pour qui il y aurait une inquiétude à avoir.

À Allevard, le CCAS a pour mission :

Les aides ponctuelles d'urgence qui sont apportées aux personnes en grande difficulté sous forme de bons d'achats, de denrées alimentaires, de participation financière. Les situations sont étudiées au cas par cas en lien avec l'assistante sociale de secteur.

La constitution des dossiers d'aide sociale, qui sont adressés au Conseil Départemental :

- **Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA).** Destinée aux personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie.
- **Aide Sociale à l'hébergement d'une personne âgée.** Destinée aux personnes

de plus de 65 ans dont les revenus ne permettent pas de couvrir la totalité des frais d'hébergement. Cette aide n'intervient qu'en dernier ressort et est récupérable (succession et retour à meilleure fortune).

La constitution des dossiers en direction des personnes handicapées, qui sont transmis au conseil départemental pour traitement par la Maison départementale de l'autonomie

Plus d'infos : <http://www.mda38.fr>

Le CCAS a en charge également **la collecte alimentaire qui a lieu en fin d'année,** sous l'égide de la Banque Alimentaire. Il reçoit toute l'année, les dons de meubles, vaisselle, denrées alimentaires... Le tout est redistribué aux personnes de la commune en situation précaire.

Les « colis de Noël » qui sont distribués en fin d'année aux personnes de plus de 75 ans, habitant la commune, sont confectionnés par le CCAS.

Pour joindre le CCAS

Emmanuelle Guillemain,
Vice-Présidente
e.guillemain@allevard.fr

Anne-Frédérique Delayen,
secrétaire administrative
af.delayen@allevard.fr
Tél. 04 76 97 00 72

Se former aux gestes de secours aux victimes : un acte civique

Avoir les connaissances essentielles pour secourir un blessé, être capable d'intervenir efficacement dans une situation grave, empêcher l'aggravation de l'état d'une victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours, sont des gestes et un savoir que nous devrions tous connaître. Sous la responsabilité d'Emmanuelle Guillemain, conseillère municipale déléguée à la santé, à la petite enfance et aux personnes âgées, la commune organise des sessions de formation de Prévention et Secours Civique (PSC) au centre de secours d'Allevard.

Le coût d'une session est de 80 € par personne, 65 € pour les chômeurs et étudiants. La commune prend en charge 50 % du tarif chômeurs et étudiants et l'intégralité de la formation pour le personnel communal et les personnels travaillant auprès des enfants sur le territoire de la commune. Lors de la dernière session, en mai, 12 participants ont bénéficié de cet apprentissage, à l'issue duquel, ils ont reçu un diplôme et un livret « aide mémoire ».

Inscriptions et infos :
Mairie d'Allevard 04 76 97 50 24



L'art contemporain en villégiature à Allevard

L'exposition 13/13, « Villégiature d'art contemporain », est organisée par l'association PasVu-PasPris. Créée en 2009, l'association a pour vocation le soutien et la diffusion de l'art contemporain sur le territoire local, avec un espace-atelier de travail collaboratif (dans le bâtiment Char-don, puis à « la source ») et l'organisation de manifestations artistiques.



Maison Monopoly, Virginie Piotrowski.

Souhaitant rendre plus visible ses activités pour le public, impliquer toute la commune dans son projet et dynamiser les activités locales, l'idée est venue d'inviter une vingtaine d'artistes plasticiens issus de toute la région Rhône-Alpes et au-delà, à investir la commune dans différents lieux : espace public, commerces, musée, thermes, office du tourisme, mairie, ou même chez l'habitant... Chaque artiste a visité la commune, entre avril et mai, afin de penser son projet d'exposition in situ,



Tu te hâtes, Emmanuel Aragon.

c'est-à-dire dans la prise en compte des particularités de la ville. Tous les artistes invités sont venus ensuite travailler sur place, une semaine avant l'ouverture de l'exposition.



Uncommon values, Sophie Combes.

Ainsi, Nelly Monnier expose ses peintures au musée d'Allevard, créant une résonance entre son travail autour de l'imagerie du tourisme et le fond du musée. Elle a en outre installé un panneau de type publicitaire à l'un des potentiels point de départ du téléporté, montrant le paysage montagneux environnant. Le collectif « Jack est emballé » est intervenu à l'intérieur de la Rotonde de l'ancien casino. Emmanuel Aragon a, quant à lui, inscrit sur les vitrines de différents commerces des phrases et des mots insufflés par les rencontres et les ambiances. Chacun des 26 artistes s'est ainsi approprié les lieux, parfois de manière très discrète, à l'image de Gilles Picouet qui a disséminé une série de petits cadres dans les commerces de la ville, ou de Sophie Combes dont les photographies sont encollées sur différents murs extérieurs de la ville.

D'autres ont fait le choix de proposer des événements plus ponctuels. C'est le cas de Laura Pardini qui organise, certains mardi soir entre juin et septembre, des temps de rencontre et d'échange dans le salon de coiffure « Pierre Feuille Ciseaux » avec la connivence de la propriétaire des lieux et des client(e)s, donnant lieu à différentes productions (écrits, récits, collectes...)

L'agence 13/13, située au 8 rue des Meuniers, est le point central de cet événe-



La vue était imprenable, Nelly Monnier.

ment. Ouvert au public, l'agence est un espace d'informations où est distribué un plan de l'exposition et un lieu de médiation pour ceux qui souhaitent en savoir davantage sur l'exposition et les artistes (l'association propose des visites commentées gratuites, sur rendez-vous). Mais c'est aussi un lieu où le public peut découvrir des productions artistiques de plus petits formats, dessins, éditions, vidéos... Un lieu où chacun peut venir prendre le temps de s'installer pour regarder, lire et échanger.

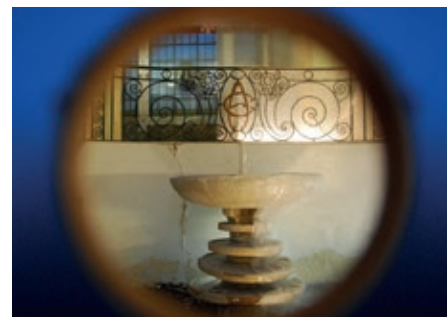


Tableau #01 (disparition programmée), Collectif Jack est emballé !

13/13

Villégiature d'art contemporain
du 13 juin au 13 septembre

L'agence 13/13
8, rue des Meuniers

- ★ Mardi de 19h à 22h.
- ★ Vendredi de 15h à 19h.
- ★ Samedi de 10h à 19h.
- ★ Dimanche de 10h à 13h, et sur rendez-vous.

Infos : contact@pasvu-paspris.fr
www.pasvu-paspris.fr

Bayard fêté dans le Grésivaudan



En lien avec l'exposition et dans le cadre de « Bayard 2015 » de nombreux événements sont proposés de mai à octobre.

13 août

Conférence : Bayard un mythe à la tour des décors – Allevard

5 et 6 septembre

Fête de Bayard à Pontcharra (prise d'armes, troupes médiévales, rencontre Bayard...)

19 et 20 septembre

Journée européennes du patrimoine au musée d'Allevard (démonstration de combat, archer, animations, conférences, visites guidées)

21 et 25 septembre

Semaine du patrimoine au musée d'Allevard

Le 22 mai, nombreux étaient ceux à assister à l'inauguration de l'exposition Bayard en présence notamment de Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Allevard et Vice-Président à la Culture de la communauté de communes du Grésivaudan, de Francis Gimbert, Président de la Communauté de Commune du Grésivaudan, de Jacques Viret, président de l'association « Les Amis de Bayard » et Maire de St-Maximin et de Jean Guibal, conservateur du musée Dauphinois.



Le public à la fête au musée



Le musée d'Allevard était associé aux 56 musées du département qui, les 16 et 17 mai, ont ouvert leurs portes pour des animations réjouissantes et culturelles dans le cadre de « Musées en fête ».

A Allevard c'est autour de la nouvelle exposition sur Bayard que de nombreuses animations et visites ont été proposées au public, dont un bal costumé, animé par l'associations des Dam'oiseaux, qui permettait de découvrir les danses de la Renaissance française et italienne.

Les enfants ont participé à des ateliers héraldiques et à la fabrication de boucliers avec leurs armes. 244 participants ont ainsi profité de ce week-end au musée sous le signe de la fête.

L'exposition « Le chevalier Bayard, enfant du Grésivaudan et héros national », réalisée en partenariat avec l'association « Les Amis de Bayard » et la Communauté de communes du Grésivaudan, est présente au Musée d'Allevard jusqu'au 16 octobre.

Tous les jours de 14 h 15 à 18 h (fermé le dimanche et les jours fériés). Visites guidées les 24 et 31 juillet, le 14 et 29 août, le 11 et 18 septembre et le 9 octobre 2015 à 15 h. (tarif visite guidée 4 €)



7 €

Ouvrage de l'exposition

Vous pouvez vous procurer au musée d'Allevard l'ouvrage édité à l'occasion de l'exposition « Le Chevalier Bayard, enfant du Grésivaudan et héros national ».

Les Rencontres de la Bibliothèque d'Alleverd

LES RENCONTRES DE LA
BIBLIOTHEQUE
D ALLEVARD



Depuis le mois d'avril et jusqu'en octobre, La bibliothèque d'Alleverd organise des rencontres avec des écrivains. Une initiative engagée sous la responsabilité de Claude Bachelier, écrivain. La Présidente, Micheline Pery, convie Le public dans les locaux de la bibliothèque pour partager un moment d'écoute, d'échange et de lecture avec les auteurs. Lionel Seppoloni, Philippe Langenieux-Villard, Patrick Liaudet sont déjà venus parler de leurs ouvrages, Annie Servant sera présente le 10 août, Claude Bachelier le 7 septembre, et le 14 sep-



Lionel Seppoloni

tembre c'est Fabien Lacaf, dessinateur illustrateur, qui viendra parler de la Bande dessinée qu'il a réalisé sur Bayard.

La bibliothèque d'Alleverd recense 15 000 ouvrages pour environ 1 000 abonnés. Ces rencontres viennent enrichir une activité au service de la lecture pour tous depuis 70 ans.

Bibliothèque pour Tous

« Le Chalet » - Avenue Jules Ferry

Tél. : 04 76 73 65 07

Toute l'année les lundi, mercredi, samedi de 16h30 à 18h30 et le jeudi de 10 h à 12 h.

Silence ! on tourne à Alleverd

Florestan Verhaegen, jeune auteur et comédien allevardin, tournera un moyen métrage à Alleverd du 1^{er} au 12 août. « Mensonge à Alleverd », thriller où un couple s'amuse à manipuler des personnes, réunira une jeune équipe d'étudiants vidéastes et comédiens. Florestan Verhaegen s'était déjà fait connaître lors de la sortie de son livre « un incroyable bijou ». Vous pouvez découvrir sur YouTube son premier court métrage « le rêve d'Elise ».

La réalisation de ce film fera appel à une dizaine de figurants, âgés entre 18 et 55 ans, pour deux scènes se déroulant dans un bar.

Si vous souhaitez postuler vous pouvez adresser un mail à florestan_k@yahoo.fr



Florestan Verhaegen lors des repérages

Les Voix d'Alleverd Le Festival de la voix et de la chanson en Grésivaudan 1^{ÈRE} ÉDITION

Chanson et Théâtre sont deux disciplines artistiques centrées sur la voix, à la fois comme outil (ou plutôt instrument), mais aussi véhicule des mots, de la musique, des images, des émotions.



Photo © Pascal Lafay

Pour cette première édition du festival « Les Voix d'Alleverd » en Grésivaudan, le projecteur (ou le porte-voix !) sera mis sur le chanté-parlé, qui situe la voix dans le no-man's land entre le chant et la parole.

Une quinzaine de jeunes artistes du Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris tentent l'expérience de ce Sprechgesang, comme disent les Allemands, à travers un spectacle embrassant une vaste période (du Moyen-âge à nos jours) et une master-class dirigée par Serge Hureau, chanteur, metteur en scène et formateur, directeur du Hall de la chanson, et Olivier Hussenet, chanteur, comédien et formateur.

Lundi 20 Juillet 20 h à La Pléiade

Diseuses, slameurs et autres troubadours

Du Théâtre à la Chanson en passant par l'Opéra, des Troubadours au SLAM au RAP, en passant par Yvette Guilbert, Marius Oswald, Juliette Greco, Serge Gainsbourg : le « Chanté-Parlé ».

Mardi 21 Juillet en journée, à La Pléiade

Master Class

« Chanté - parlé » de Serge Hureau et Olivier Hussenet.

Venez voir, écouter, ou participer, à une séance de transmission de l'art de l'interprétation de chansons de ces deux artistes formateurs à d'autres artistes sur la question passionnante du chanté-parlé.

SAISON CULTURELLE À LA PLÉIADE 2015/2016

MESDAMES ET MESSIEURS, VENEZ... !

Venez rêver, chanter, rire, partager, écouter, vous émerveiller, vous souvenir, vous cultiver... Soyez spectateur à La Pléiade, elle revêtira ses habits de scène pour vous offrir d'octobre à mai 11 manifestations culturelles.

Venez à la comédie musicale chanter Goldman, vous rappeler les Beatles avec le meilleur tribute, vibrer au son des musiques gipsy d'Yvan Lebolloc'h et de ses excellents musiciens, rêver avec du sable de manière fascinante, vous enrichir d'une pièce de Jean-Paul Sartre, rire au cirque burlesque, voyager avec Paquita, écouter les confessions de cette garce de Nelly Oleson que vous avez tous détestée dans « La petite Maison dans la Prairie », voyager avec vos enfants dans l'imaginaire, écouter la grande guerre racontée par une femme à un homme, danser la « caliente » salsa à l'issue de l'exposition sur le thème de l'Amérique Latine de l'école des arts.

Cécile Laforêt, conseillère municipale déléguée à la Culture, a fait le choix d'une programmation hétéroclite, à destination de tous les publics, de tous les âges. Une

volonté de la municipalité d'offrir une saison complète et un accès au plus grand nombre avec des tarifs raisonnés, réduits pour les moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les familles nombreuses et les groupes. Une année complète de spectacles rendue possible grâce, notamment, à la participation financière du Casino d'Allevard.

...VENEZ VOUS ABONNER, C'EST PLUS AVANTAGEUX !

Pour la première fois, la municipalité a mis en place un système d'abonnement. L'achat de 4 spectacles différents + 10 €, avant la date du premier spectacle de la saison, le 11 octobre, vous donnera droit à une carte d'abonnement. Cette carte vous permettra de bénéficier du tarif réduit sur tous les spectacles de la saison. (*sauf pour le spectacle d'Yvan Lebolloc'h organisé par l'Association Allevard en Scène).

Information et réservation

Office du Tourisme
04 76 45 10 11

La Pléiade
Du lundi au vendredi, de 18 h à 20 h
04 76 45 58 51 / 06 59 23 73 77

www.allevard.fr



Dimanche 11 octobre – 17 h 00

GOLDMAN, ENSEMBLE

Compagnie Vocale

Après le succès de sa 1^{ère} création, la comédie musicale « Les Misérables » qui s'était jouée à guichet fermé à La Pléiade, la compagnie vocale présente « Goldman, Ensemble ». Un voyage pop rock explosif et touchant dans l'univers de Jean-Jacques Goldman, un des artistes le plus populaire et brillant de sa génération. 28 choristes et solistes accompagnés de 4 talentueux musiciens revisitent les plus grands succès de cet artiste.

8 € - 12 ans / 15 € / 18 €

lacompagnievocale.fr



Vendredi 16 octobre – 20 h 30

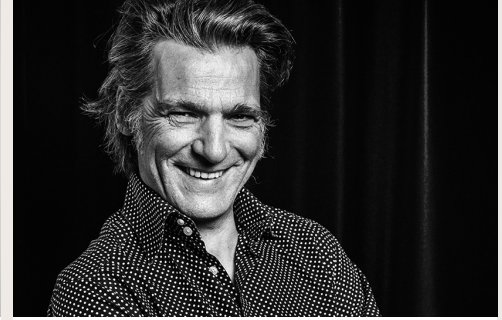
CONFESSIONS D'UNE GARCE DE LA PRAIRIE

Nelly Oleson avec Alison Arngrim

Alors que la série « La petite maison dans la Prairie » a fêté l'an dernier ses 40 ans d'existence, vous retrouverez Alison Arngrim, alias Nelly Oleson, en duo avec Patrick Loubatière. Intégralement en français, elle évoque comment elle a grandi avec une étiquette de garce... pas toujours facile d'être Nelly Oleson ! Le spectacle est ponctué de projections des scènes les plus drôles de la série, des anecdotes des tournages et Alison Arngrim vous donnera sa vision de la France, notamment les différences culturelles avec les Etats-Unis. A l'issue de la représentation, elle consacrera au public une large séance de dédicace et d'échange. Ce sera la dernière fois que Alison Arngrim jouera ce spectacle en France !

18 € / 20 €

alison-arngrim.com



Samedi 31 octobre – 20 h 30

YVAN LEBOLLOC'H ET MA GUITARE S'APPELLE

REVIENS

Organisation Association « Allevard en Scène »

Yvan Lebolloc'h et ses musiciens de talent, dont un allevardin, avaient enflammé La Pléiade en 2010 avec ce spectacle musical Gipsy, ponctué de sketches. Cet automne, sa guitare revient une nouvelle fois avec plus de son, plus de mise en scène, plus de sketches, et un album ! Un spectacle 50 % humour, 50 % musique pour le rapprochement des peuples et un étonnant voyage en gitanie.

Pré-réservation : 12 € / 15 €*

Le jour du spectacle : 14 € / 17 €*

Infos et résa. : Office du Tourisme 04 76 45 10 11

* Ne bénéficie pas du tarif « Abonnés »



Mercredi 18 novembre – 14 h 30

REVE DANS LE SABLE

Compagnie Rêve d'avril

Lorène Bihorel est une jeune artiste qui excelle dans une discipline d'un genre nouveau. Elle présente un spectacle étonnant de dessins sur sable, qui émerveille les enfants et fascine les adultes. Sur sa table lumineuse, rediffusée simultanément sur grand écran, les dessins naissent en quelques secondes et se transforment sous les yeux des spectateurs, au rythme des histoires auxquelles ils donnent vie. Un moment unique et magique, un savoir-faire extrêmement rare dans le monde. Prix du public Avignon 2014.

8 € / 12 €

sabledavril.com



Lundi 7 décembre

14 h 15 (scolaire) – 19 h (public)

VOYAGES

Le chapiteau théâtre Cie

Le chapiteau Théâtre Compagnie vous invite à un voyage d'un nouveau genre où seuls l'imaginaire et le rêve sont en mouvement. Trois voyageurs atypiques chargés de nombreuses valises, vont partir avec vous en voyage. A vélo, en traîneau, en pousse-pousse ou à bord d'un bateau, les trois voyageurs perdent le Sud et se retrouvent au Nord, traversent des terres féériques où de belles surprises les attendent... Un autre voyage s'opère : le votre.

5 € (scolaire) / 8 € (public)

chapiteau-theatre.com

Résa : 06 15 45 03 00



Mardi 8 décembre

9 h 00 – 10 h 15 (scolaires cycle 1)

LE VOYAGE DE PAQUITA

Compagnie Air d'Ailleurs

Du nord au sud de la Cordillère des Andes, une petite fille et sa poupée Paquita nous guident dans une ballade musicale et contée à la recherche de la « Pachamama ». Cette fable écologique est un voyage initiatique durant lequel divers animaux et personnages fantastiques nous font découvrir une Amérique Latine riche et contrastée. Le voyage de Paquita est une découverte des richesses Elle nous questionne par des images simples et ludiques sur la nécessaire protection de la nature. Le voyage de Paquita est une aventure sensible, originale et pédagogique.

5 €

airdailleurs.free.fr

Résa : 06 15 45 03 00

SAISON CULTURELLE



Mardi 8 décembre 14 h 15 (scolaire cycle 3)

THE ROCKET TIGER CIRCUS

Compagnie Artiflette

On dit parfois du cirque qu'il n'est que désordre et agitation. Ce spectacle échappe à cette définition. C'est un projet autoguidé, qui feule ou qui rôle au cœur d'une enceinte ! Mettez un habile gaffeur avec un rusé manchot, cela donne du rythme, du rire et beaucoup de malentendus. Comme une pochette surprise ou un diable qui sort de sa boîte, ils vous proposent un moment de poésie chatouilleuse, susceptible de déclencher des rires chez les petits comme chez les plus grands !

5 €

artiflette.com

Résa : 06 15 45 03 00



Vendredi 22 janvier 20 h 30

THE LOVE BEATLES

The Love Beatles est né de la rencontre de quatre musiciens professionnels, passionnés par la musique des Beatles. Décidés à perpétuer cette musique fabuleuse aux succès intemporels, ils acquièrent dans un souci d'authenticité, les costumes légendaires et le même matériel que leurs idoles. Le résultat est tout simplement saisissant et fera frissonner d'aise les plus fins connaisseurs. Pendant presque deux heures, le public se retrouve littéralement transporté à Londres, dans les studios Abbey Road, en compagnie de John, Paul, George et Ringo.

12 € / 15 €

thelovebeatles.com



Vendredi 12 février

14 h 30 (scolaire) – 20 h 30 (public)

HUIT CLOS

d'après Jean-Paul Sartre

Compagnie Entre en scène

Garcin, Inès et Estelle sont accompagnés par un étrange garçon dans une même pièce, les uns après les autres. Ils ne savent pas pourquoi ils se retrouvent réunis là. Que vont-ils découvrir sur les autres mais surtout sur eux-mêmes ? Le décor est sobre laissant toute la place aux comédiens : un cercle translucide et enfermant car il n'y aura pas d'échappatoire... Huit clos raconte la difficulté de vivre ensemble, le désir, la culpabilité.

12 € / 15 € (8 € scolaires)

sites.google.com/site/coursdetheatresere



Vendredi 11 mars – 20 h 30

A L'ARRIERE DES TRANCHÉES

Compagnie Le Bouffalou

La pièce est labellisée par la Mission centenaire pour évoquer de manière innovante les années 14-18. Evelyne Poiraud, comédienne et metteur en scène, est l'une des 100 femmes mises à l'honneur durant la journée internationale des droits des femmes 2015, à l'Élysée. L'histoire aborde les femmes durant la grande guerre. L'urgence à laquelle elles ont fait face, le courage et la force dont elles ont fait preuve, ainsi que l'instinct de survie, la capacité de secourir, l'intelligence et la puissance de l'amour, qu'elles ont mis en œuvre et qui les ont amenées à prendre des places déterminantes.

8 € / 12 €

lebouffalou.fr



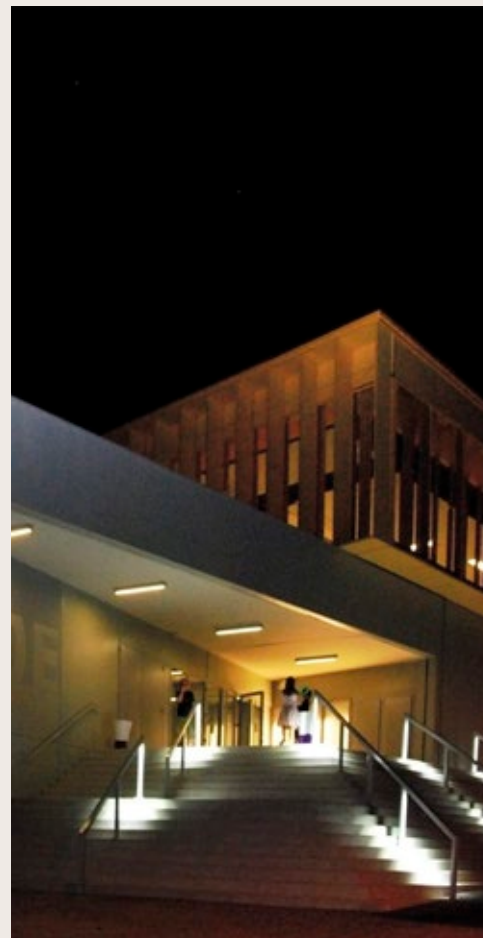
Samedi 28 mai – 20 h 30

LA PAPA CALIENTE

La musique en commun, ajoutez à cela une passion pour la Salsa, et la sauce prend ! Ainsi naquit à Grenoble La Papa Caliente avec ses 11 musiciens, grâce à une sérieuse section rythmique, un pianiste acharné, une chaleureuse section de cuivristes, un duo de chanteuses aussi charismatiques qu'inépuisables et un ingénieur du son perfectionniste, La Papa Caliente propose un répertoire authentique et dansant qui vous permettra de goûter aux saveurs épicées et suaves de l'Amérique Latine.

8 €

lapapacaliente.fr



Nouvelle fresque à la Laiterie du Centre



Sur les murs de la « Laiterie du Centre » on pouvait contempler depuis plusieurs années une fresque réalisée par les élèves de l'école maternelle d'Allevard. Dernièrement, ce sont les écoliers de St-Pierre-d'Allevard qui sont venus renouveler la

décoration du magasin après la réalisation, à leur tour, d'une fresque sur le thème des vaches. Florence et Thierry Marty, propriétaires du lieu, ont organisé un moment inaugural en invitant les élèves, les enseignants et les élus du canton.

Rentrée 2015/2016 côté périscolaire

Les inscriptions pour les services municipaux périscolaires 2015/2016 (cantine, garderie, TAP, étude surveillée, accueil de loisirs) sont à effectuer auprès du pôle enfance jeunesse avant le 31 août.

Le renouvellement n'est pas automatique: vous devez communiquer votre nouveau quotient familial CAF, votre assurance scolaire pour l'année à venir et tout changement de situation.

Les nouveaux documents à remplir sont disponibles au Point Information Jeunesse.

Plus d'infos : 04 76 13 50 60

L'armée de terre recrute

L'armée de terre augmente de façon exceptionnelle le nombre de recrutements. 10 000 postes sont proposés en 2015. Les niveaux exigés sont très variables: de sans le bac à bac +5. Pour plus d'informations vous pouvez prendre contact avec le centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) le plus proche ou vous connecter sur le site www.sengager.fr

CIRFA Grenoble : Caserne de l'ALMA
rue Cornélie Gémond – 04 76 76 22 30

L'été à l'accueil de loisirs - Le programme d'août

L'accueil de loisirs reçoit les enfants tout l'été, sauf durant la fermeture annuelle du 10 au 14 août. Infos : Pôle enfance Jeunesse – 04 76 13 50 60

Planning des primaires

Lundi 3	Mardi 4	Mercredi 5	Jeudi 6	Vendredi 7
Papier recyclé	Quizz cris des animaux Finition papier recyclé	Château d'eau et Cadran solaire	Sortie à Fond de France	Piscine
Jeu collectif « La Gamelle »	Course relais	« Recyclons » jeu de l'écocitoyen		Chasse aux trésors
Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jeudi 20	Vendredi 21
Ramassage éléments naturels	Tableau nature	Pâte à sable et craie	Jeu collectif au choix des enfants	Piscine
Jeu « La queue du diable »	Intervenant pour modelage argile	Rollers trottinettes	Intervenant pour modelage argile	Rallye dans la nature
Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28
Elaboration d'un menu et confection de la carte	Confection d'une toque de cuisinier	Piscine	Je vais au marché pour le repas	Sortie à la ferme de Lancey
Jeu « Le Beret »	Jeu « Parcours du goût »	Cuisine : préparation du goûter	Jeu « Madame Carotte part en Ballade »	

Planning des maternelles

Lundi 3	Mardi 4	Mercredi 5	Jeudi 6	Vendredi 7
Parcours d'agilité	Piscine	Sortie nature à Fond de France	Fabrication château d'eau et cadran solaire	Art plastique « Ani-branche »
Activité de recyclage	Art plastique avec des bouchons		« Recyclons » jeu de l'écocitoyen	Chasse aux trésors
Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jeudi 20	Vendredi 21
Cueillette dans la nature	Intervenant modelage argile	Piscine	Intervenant modelage argile	Finitions avec intervenant argile
Fresque avec cueillette du matin	Finition fresque nature	Jeu « Silence, ça pousse au jardin »	Jeu « Les loups glacés, perchés... »	Rallye dans la nature
Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28
Parcours de motricité	Piscine	Jeux de ballon	Sortie au marché pour la salade de fruits	Sortie à la ferme de Lancey
Eventail avec des fruits	Marionnettes fruits	Organisation d'un grand jeu	Jeu « Madame Carotte part en Ballade »	

Stage avec Ping Liong Tjoa inventeur de l'Idogo



Ping Liong Tjoa, inventeur du bâton et de la méthode Idogo, était à Allevard en mai, pour 3 jours de stage auxquels participaient 28 enseignants, venu de France, Belgique et Monaco, afin de renforcer leurs connaissances et obtenir leur certification.

Une initiative de l'association Idogo France dont le siège est à Allevard. Elle a été créée en 2007 par Marie-Jo Augoyard qui dispense des cours hebdomadaires et des

stages ouverts à des participants venant d'autres régions, à la maison des Forges.

L'Idogo, est une méthode chinoise d'exercices avec un petit bâton afin d'améliorer le bien-être, il est d'ailleurs proposé aux curistes en ateliers aux thermes d'Allevard, depuis 2004, et particulièrement dans le protocole s'adressant aux fibromyalgiques.

Infos : www.idogo-France.com

Le marché nocturne d'Allevard, c'est tous les mardis soir !

C'est une première à Allevard, tous les mardis soir, place de la Résistance, un marché nocturne est organisé.

De 19 h à 22 h, commerçants du pays d'Allevard, producteurs et artisans locaux et des environs vous donnent rendez-vous en juillet et août. C'est une initiative de l'office du tourisme et de l'union commerciale (UCAPA) qui vous attendent pour des soirées estivales pleines de convivialité.

Infos : Office du Tourisme - 04 76 45 10 11



« Gens d'en haut » : La passion de nos montagnes

Récemment créée, l'association « Gens d'en haut », présidé par Léon Bouchet Bert Peillard, réunit des personnes attachées à leur patrimoine montagnard. Ils sont propriétaires fonciers ou utilisateurs d'espaces agricoles, pastoraux ou à titre de loisirs. Tous ont un lien fort avec le massif de Belledonne qu'il soit patrimonial, historique, familial, professionnel ou affectif.

Cette association est une expression libre, indépendante et collective pour l'avenir du territoire, la préservation du patrimoine montagnard. Elle s'engage pour des actions concrètes et concertées comme la préservation des ressources naturelles, le maintien de l'ouverture paysages, le soutien aux activités traditionnelles. Le siège social est fixé à « Les Berts » à Theys.

Contact : Daniel Argoud 04 76 71 07 01

Calendrier des manifestations et Forum

La réunion d'élaboration du calendrier des manifestations dans les salles communales aura lieu le vendredi 25 septembre à 20 h, en mairie, salle Veyton. Toutes les associations locales qui souhaitent programmer une manifestation sur l'année scolaire 2015/2016 sont invitées.

Le forum des associations se tiendra le samedi 5 septembre de 14 h à 17h30 à La Pléiade. Les associations doivent s'inscrire.

Formulaire disponible sur le site de la Mairie www.allevard.fr.



366 joueurs au tournoi de Volley



Le tournoi annuel de Volley à Allevard est devenu l'une des plus grosses manifestations en la matière de la région. Cette année, elle n'a pas failli, 366 joueurs étaient au stade d'Allevard le dimanche 1er juin pour s'affronter en 122 équipes réparties sur 36 terrains. C'est l'association « Volley Ball Allevard », présidée par Laurent Vittally, qui a le mérite de cette organisation qui est chaque année un immense succès.

Passage de grade réussi pour les karatékas



20 enfants et 7 adultes ont passé leur examen de grade le 27 mai. 16 ont obtenu leur ceinture blanche/jaune et 4 enfants et les 7 adultes ont eu leur ceinture jaune. Manuella Domenjean, leur entraîneur, qui a créé le « Karaté club du pays d'Allevard », les a chaleureusement félicités pour leur travail assidu. Des résultats confirmés lors de la participation de 14 jeunes à l'Open départemental, organisé par la Fédération Française de Karaté à Pont de Claix, qui est conçu comme une animation préparatoire à la compétition. Ils ont tous été classés dans leur poule respective avec 1 karatéka à la première place et 5 à la deuxième.

Une très belle saison pour un club qui est né à Allevard il y a un peu moins d'un an.

Belle saison pour l'ACTPA



L'Association Cardio Tonique du Pays d'Allevard, propose des activités de gymnastiques très variées à La Pléiade ou au centre Sport Santé.

L'aérobic est pratiqué en compétition et cette année de très beaux résultats ont encore fait la fierté du club. Début mai, au championnat de France, c'est trois gymnastes qui ont été sélectionnés et qui ont remporté trois médailles d'argent et trois de bronze. A noter de très belles places pour ceux qui n'étaient pas sur les podiums. Lors de la finale « zone sud » à Chambéry, les poussines ont remporté une médaille d'or et une très belle 4ème place.

Bravo aux gymnastes pour cette magnifique saison, aux encadrants et aux supporters en bleu toujours fidèles.

Carnaval pluvieux, Carnaval heureux !

Pour la troisième année, les sous des écoles publiques d'Allevard et de Saint Pierre d'Allevard étaient réunis pour l'orga-



nisation du carnaval. Lors de cette édition, plusieurs associations se sont jointes à la parade et ont exécuté diverses démonstrations dans leur domaine : « Phénomène Crew » et leur Break Danse, « Rythm'et danse » pour la danse country, « Les Diablotines » en zumba, « Freydane » avec leurs ânes, « Montgaren Farm » et leurs chevaux et poneys, et le Club de Karaté d'Allevard avec des démonstrations.

Le cortège a déambulé dans les rues d'Allevard dans la joie et la bonne humeur malgré le mauvais temps pour finir dans le Parc des Thermes, où d'autres festivités étaient attendues ainsi que la mise à feu de Monsieur Carnaval.

Championnat de France des Lanceurs de couteaux

L'association d'Allevard « Les lanceurs de couteaux » a eu le plaisir d'organiser à Allevard le championnat de France de cette discipline, le 16 mai. Au stade d'Allevard, 66 concurrents venus de toute la France se sont affrontés, Christian Buttarelo, président de l'association, a remporté la médaille d'or au lancé de couteau, et celle d'argent pour le lancé sur silhouette. Une manifestation qui a accueilli un très nombreux public.



Inauguration des rues du Collet et l'espace de pétanque

Sur décision du conseil municipal et en concertation avec le conseil local du Collet et l'association de pétanque, plusieurs rues du Collet et l'espace Jean Béranger ont été dévoilés.

Le 7 juin, Philippe Langenieux-Villard, maire d'Alleverd, et Marc Rosset, président du Sivom du Collet, avaient invité les habitants et les familles des personnalités dont une rue ou place porte le nom, à l'inauguration des plaques. Lors de son allocution, le maire rendait ainsi hommage à Paul Chataing, pionnier dans la création de la station, et à Marcel Dumas qui fut Maire d'Alleverd et à qui on doit notamment la route du Collet.

Le 3 juillet, Le Maire et les élus étaient réunis au terrain de pétanque avec la famille de Jean Béranger, notamment son épouse Christine, ses enfants et petits enfants, et les membres de l'association de pétanque, pour dévoiler la plaque à son nom qui dénomine cet espace. Décédé brutalement en 2012, il fut entraîneur de l'équipe de France féminine de ski alpin et président du club de pétanque du Pays d'Alleverd durant 12 ans.



Photo : © Dan Thomasson

Lucien Zacharie : inépuisable de souvenirs

Lucien Zacharie a exposé en Mairie d'Allevard durant le mois de juin. Bien connu de la population locale, Lucien est un collectionneur, un puits de souvenirs. Il conserve depuis des années coupures de journaux, documents, photographies sur des sujets d'histoire qu'il partage dans les expositions qu'il fait régulièrement dans notre région. On pouvait y voir de nombreux articles et illustrations sur les guerres 14/18, 39/45 et le maquis.



Bienvenue aux nouveaux habitants

Fin mai, les nouveaux habitants de notre commune étaient accueillis par le Maire et le conseil municipal dans les locaux du centre sport santé.

Une cérémonie à laquelle étaient également conviés les présidents de l'office du tourisme et des thermes, ainsi que les présidents des associations locales pour présenter respectivement leurs activités. Après la réception, les nouveaux allevardins ont pu visiter les bâtiments communaux et l'établissement thermal, ouverts à leur attention.

Le centre sport santé à accueilli une séance du conseil municipal

Dans le cadre des conseils municipaux décentralisés, le 15 juin, c'est dans les locaux du centre sport santé que les élus avaient pris place pour une séance du conseil municipal à laquelle les représentants du conseil de quartier de Montouvrard étaient invités pour présenter leurs sollicitations. Au préalable, les riverains du quartier étaient conviés à un repas partagé avec les élus.



Marcel Lambert

Elu à Allevard lors du dernier mandat, Marcel Lambert s'est vu remettre la médaille de la ville par le Maire le 8 juin dernier. Une décision unanime du conseil municipal qui a souhaité souligner le travail accompli par l'élue mais également son investissement antérieur à son mandat auprès des familles et des enfants dans l'association « Famille rurale ».



Jean de la Cruz

Maire adjoint de 2001 à 2014 et président directeur général des thermes d'Allevard de 2008 à 2014, il a reçu des mains du Maire, le 15 juin dernier, la médaille de la ville. Une décision, unanime prise en conseil municipal, qui vient saluer son investissement et son travail au service de la ville tout au long de ces années.

Miss Isère élue à La Pléiade

Une Grande soirée très populaire s'est déroulée à La Pléiade le 28 mars avec l'élection de Miss Isère.

1 200 spectateurs sont venus assister aux défilés des candidates et aux shows qui ponctuaient la soirée. A l'issue des délibérations du jury, auquel s'était associée de manière exceptionnelle l'ancienne Miss France Sylvie Tellier, Justine Soranzo, de Chirens, était élue Miss Isère 2015 aux côtés de Inès Habibi, d'Echirolles, 1^{ère} Dauphine et de Victoria Salano, de St-Martin-le-Vinous, 2^e Dauphine.

Photo : ©Christophe Berzin



Spectacle à guichet fermé pour Papagalli

Le spectacle de Serge Papagalli « La santé par les plantes » était joué à Allevard en mars.

Un immense succès, c'est à guichet fermé que les 700 spectateurs qui avaient réservé leurs places étaient accueillis. Comme toujours, Serge Papagalli et sa troupe, se sont prêtés avec plaisir aux autographes et aux photographies après le spectacle. Rendez-vous à La Pléiade pour sa prochaine création, très probablement sur la saison 2016/2017.



La MC2 une nouvelle fois à Allevard

Pour la deuxième fois de la saison, la MC2 dans le cadre de sa tournée en Isère, avait planté son décor à La Pléiade le 29 mars pour le spectacle musical « Alors, tu chanteras... ».

Une représentation qui devait initialement se jouer à Ste-Marie-d'Alloix, avant qu'un incendie détruise la salle des fêtes. Afin que le spectacle soit maintenu, compte tenu du travail qui avait été effectué en collaboration avec la chorale locale et par amitié pour la MC2, la commune d'Allevard a accepté de le recevoir. Une évocation de la musique pour le plaisir d'une centaine de spectateurs présents.





De chap en Chap s'est clôturé à Alleverd

Après avoir posé ses caravanes dans plusieurs villes du Grésivaudan, le Festival de Chap en Chap a clôturé sa tournée à Alleverd les 16 et 17 mai.

Une manifestation conçue par l'association « L'Atelier Perché » dont la but premier est le spectacle de rue. Numéros de jonglages, théâtre, cirque, balade contée, troupes de rues se sont donné en spectacle durant tout le week-end dans le parc thermal, sur la place de la Résistance et en déambulation. Une grande soirée concert avait lieu à La Pléiade avec le chanteur Igit, et les groupes Pad Brapad et Scarecrow à laquelle ont assisté plus de 450 spectateurs.



Respecter la loi

La loi prévoit que le droit d'expression des groupes dans un conseil municipal est proportionnel à son nombre d'élus. Le règlement intérieur voté par le conseil municipal reprend cette règle.

De toute façon, nous serons condamnés !

En recevant le prix Nobel de la paix, Albert Camus prévenait les responsables de toutes natures : « Parlez ou taisez-vous, et de toute façon, vous serez condamnés ». C'est le sort de ceux qui gouvernent. La majorité municipale ouvre ses portes à l'opposition, et celle-ci se demande s'il n'y a pas traquenard. Mais si la majorité n'avait pas proposé cette ouverture, l'opposition hurlerait : « Vous nous cachez tout. Ou encore : nous ferions mieux que vous ! ».

Bref. Les Allevardins devront toujours supporter, hélas, cette petite bataille politicienne, malgré nos appels et nos efforts pour rassembler les forces de la ville autour des enjeux qu'elle doit surmonter.

Malgré une période extrêmement difficile, nous parvenons :

- À agir sans augmenter les taux de l'impôt local pour la septième année consécutive.
- À respecter l'engagement de non augmentation des services essentiels (tarifs de cantine et d'activités périscolaires sans la moindre augmentation depuis 2014).
- À faire engager dès cet été par la nouvelle majorité départementale, les travaux du gymnase du collège, si longtemps promis.
- À maintenir la ligne 6 200, pourtant supprimée par l'ancienne majorité départementale.
- À poursuivre les démarches pour la reconstruction du télésiège des Plagnes au Collet.
- À installer le lycée professionnel du Bréda dans ses nouveaux locaux.
- À mettre en place une plateforme de co-voiturage dès septembre 2015.
- À organiser une saison culturelle à la Pléiade en proposant dix spectacles de qualité pour la saison à venir, avec un système d'abonnement.
- À garantir la pérennité et le développement du relais assistantes maternelles.
- À nous engager vis-à-vis de l'Etat pour un plan d'accessibilité des bâtiments publics de la ville.
- À accueillir à l'établissement thermal un nombre de curistes en croissance depuis deux ans.
- À être une des très rares communes du Grésivaudan à organiser un séjour d'été pour ses adolescents.
- À ne pas éteindre chaque nuit toutes l'éclairage public malgré l'augmentation de son coût.

Bien sûr, bien sûr ! Tout cela est facile !

Nous avançons sans polémique, dans le respect dû à chaque situation, et avec un esprit de cohésion qui s'impose, tant la période est compliquée. Merci à tous les Allevardins qui le comprennent et nous encouragent.

Philippe Langénieux-Villard et la liste « Aïmons Allevard »

Ainsi, pour Allevard, selon l'application de la loi, l'opposition dispose de 701 signes, et la majorité, de 3 153 signes.

Le Domaine Thermal

Triste nouvelle : le Tribunal de Commerce de Grenoble a ouvert, en date du 2 juin 2015, une « procédure de sauvegarde » de la SAEM du Domaine Thermal D'Allevard.

Hasard ou « heureuse coïncidence », l'équipe municipale vient de proposer aux élus AAC une place dans le Conseil d'Administration des Thermes.

Non, nous n'allons pas ressasser le passé, nous n'allons pas rappeler les choix et les directions qui ont été prises par les dirigeants successifs, mis en place à la tête de la SAEM depuis sa création en 1992.

Non, ça tout le monde le sait...

Aujourd'hui enfin associés à l'Administration des Thermes, nous souhaitons tout faire pour sauvegarder ce patrimoine Allevardin.

Les élus AAC

L'essentiel des séances

1^{er} décembre 2014

FINANCES

Indemnités des élus

Le Maire propose, compte tenu de la situation budgétaire difficile liée aux diminutions des dotations de l'Etat, que le Conseil Municipal diminue de 15 % le montant des indemnités allouées au Maire, aux Adjointes et aux Conseillers Municipaux délégués.

Vote : unanimité

Formation de secours

Sur proposition d'Emmanuelle GUILLEMIN, Conseillère Municipale déléguée, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs concernant la formation de secours civique et citoyen de niveau 1 : 80 € plein tarif, 50 % de réduction pour les chômeurs et les étudiants, gratuité pour le personnel communal et pour les personnels travaillant auprès des enfants sur le territoire de la commune. Le coût réel de la formation assurée par les pompiers est de 80 € par stagiaire.

Vote : unanimité

Fourrière

Bernard ANSELMINO, Adjoint au Maire chargé de la sécurité, indique que la police municipale procède régulièrement à la mise en fourrière de véhicules pour des raisons de sécurité. Il est fait appel à une entreprise agréée par l'Etat. Actuellement le coût de cette dépense est financé dans le cadre du budget communal. Il semble légitime de mettre en place une facturation à destination du propriétaire du véhicule en infraction. Le Conseil Municipal fixe à 300 € le montant de la facture que devra acquitter le propriétaire d'un véhicule mis à la fourrière.

Vote : unanimité

Frais de secours sur piste

Sur proposition de Jérôme BAUDIN, Adjoint au Maire chargé des finances, le Conseil Municipal indique que la commune assure la gestion des secours sur pistes qui sont réalisés par le SIVOM du Collet et fixe les tarifs suivants :

Front de neige : 103 € - Zone rapprochée : 185,50 €
- Zone éloignée : 309 € - Zone exceptionnelle : 824 € - Accueil au poste : 11,50 €

Il fixe les tarifs des frais de secours sur pistes à facturer aux particuliers :

Front de neige : 140 € - Zone rapprochée : 252,00 €
- Zone éloignée : 419 € - Zone exceptionnelle : 1 117,50 € - Accueil au poste : 16 €

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de frais de secours transport par ambulance à facturer aux particuliers :

Le Collet – Cabinet Médical – Allevard
488 € / Semaine
92 € / Samedi, dimanche et jours fériés

Le Collet – C.H.U. – Grenoble
651 € / Semaine
898 € / Samedi, dimanche et jours fériés

Le Collet – C.H.U. – Chambéry
692 € / Semaine

940 € / Samedi, dimanche et jours fériés

Le Collet – C.H. Sud – Grenoble
692 € / Semaine

940 € / Samedi, dimanche et jours fériés

Il fixe les tarifs de frais de secours transport par ambulance pour le ski nocturne à facturer aux particuliers :

Le Collet – Cabinet Médical – Allevard
911,50 € / Nocturne

Le Collet – C.H.U. – Grenoble
1 196 € / Nocturne

Le Collet – C.H.U. – Chambéry
1 256 € / Nocturne

Le Collet – C.H. Sud – Grenoble
1 256 € / Nocturne

Vote : unanimité

Taxe de séjour

Le Conseil Municipal approuve à compter du 1^{er} janvier 2015 l'instauration de la taxe de séjour mixte sur le territoire communal.

Taxe de séjour au forfait : la taxe de séjour est instituée au régime réel pour les résidences de vacances sur la base de 0.25 € par capacité d'accueil. La commune décide de percevoir cette taxe du 23 décembre au 30 mars, du 1^{er} mai au 31 octobre. Mode de calcul : capacité d'accueil X nombre de jours d'ouverture X tarif – abattement légal. Taxe de séjour au réel : les modalités d'application restant inchangées.

Vote : unanimité

INTERCOMMUNALITE

Communauté de Communes
du Grésivaudan

Désignation d'un élu à la commission « eau et assainissement »

Le Conseil Municipal élit Patrick MOLLARD pour représenter la commune d'Allevard au sein de la commission intercommunale « eau et assainissement ».

Vote : unanimité

Transfert activités périscolaires et réseaux électroniques collège

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, Maire d'Allevard, expose le projet de modification statutaire proposé par la communauté de communes visant à la prise de compétence à compter du 01/01/15 concernant :

- Les « réseaux et services locaux de communications électroniques » telle que prévue par l'article du code général des collectivités territoriales.
- Les « activités périscolaires des collèges d'intérêt communautaire » au titre des compétences facultatives.

Vote : unanimité

DIVERS

Médailles de la Ville

Sur proposition de Philippe LANGENIEUX-VILLARD, Maire d'Allevard, le Conseil Municipal rappelle que

la médaille de la Ville d'Allevard ne peut être remise qu'après l'adoption d'une délibération du Conseil Municipal. Cette distinction est destinée à honorer une personnalité ayant exercé une activité publique pendant un nombre significatif d'années ou une personne ayant effectué une action d'envergure.

Les récipiendaires pour l'année 2014 sont les suivants : Jean de la CRUZ, Marcel LAMBERT, Georges BIBOUD, Aline HABERER, Marie BOCHET, Didier CUCHE.

Vote : unanimité, moins 5 abstentions (Fabienne LEBÉ, Valérie BIBOLLET, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Philippe CHAUVEL).

Valorisation station trail

Martine KOHLY, adjointe au maire indique qu'une opération promotion touristique autour de la création de la station trail va être mise en place. Le dispositif consiste à la création d'un site internet, d'un document et d'un plan média dans les magazines spécialisés.

La commune d'Allevard a sollicité le soutien financier dans le cadre du programme Leader auprès d'Espace Belledonne. Le montant de cette opération s'élève à 19 342 € H.T.

La Commune d'Allevard apportera un autofinancement de 4 332,61 € H.T.

La Commune de Saint Pierre d'Allevard et de la Ferrière participeront également.

L'Adjointe au Maire propose que la Commune d'Allevard sollicite une subvention Leader pour un montant de 8 510,48 €.

Vote : unanimité

SDISS : suppression du fourgon de secours routiers de la caserne d'Allevard

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, Maire d'Allevard, informe que le SDISS de l'Isère aurait émis le souhait de retirer dans les prochains mois le fourgon de secours routier (matériel permettant la désincarcération des victimes lors d'un accident de la circulation ainsi que le balisage du personnel de secours). Si le retrait est effectif pour la caserne d'Allevard, les deux fourgons de secours routier les plus proches se trouveront dans les casernes de Pontcharra et du Touvet. Les délais d'intervention pour se rendre au Collet, par exemple, seraient alors bien au-delà de 30 mn.

Le Conseil Municipal demande au SDISS de l'Isère de maintenir la présence d'un fourgon de secours routier dans la caserne d'Allevard.

Vote : unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Pôle Jeunesse : personnel communal

Bernard ANSELMINO, Adjoint au Maire chargé des ressources humaines, rappelle que Aurélie BERNARD a été recrutée en octobre 2008 en qualité d'animatrice au sein du pôle jeunesse. Son contrat a été renouvelé chaque année. Cette collaboratrice donne entière satisfaction. L'Adjoint au Maire propose de prolonger ce contrat pour une durée indéterminée.

Vote : unanimité

Cession de parcelles de terrain

Patrick MOLLARD, Maire-Adjoint, indique que Michelle JACQUEMET, en accord avec la Commune d'Allevard, a décidé de céder une bande de terrain le long de sa propriété. Ces acquisitions de parcelles (sur la base d'un euro) permettront d'améliorer l'alignement de la rue du Jacquemoud.
Vote : unanimité

2 février 2015

AFFAIRES FINANCIERES

Location du mur d'escalade

Sur proposition de Martine KOHLY, Adjointe au Maire chargée des Sports, le Conseil Municipal fixe le tarif horaire de la location du mur d'escalade à 12 €.
Vote : unanimité

Ecole de musique - subvention

Cécile LAFORET, Conseillère Municipale déléguée à l'école de musique, indique que la commission permanente du Conseil Général a attribué à la Commune d'Allevard, pour l'année 2014, une subvention pour le fonctionnement de l'Ecole de Musique pour un montant de 6 174 €. Le Conseil Municipal sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental l'attribution d'une subvention pour le fonctionnement de l'Ecole de Musique.
Vote : unanimité

URBANISME - FONCIER

Révision du PLU

Le SIVOM du Collet d'Allevard a engagé des réflexions pour améliorer le fonctionnement du domaine skiable de la station. Il propose le remplacement du télésiège des Plagnes, qui arrivera en fin de vie au 3/12/2016, par une autre ligne un peu plus longue dont la gare amont sera décalée; le tracé projeté se rapproche à environ 150 mètres du lac du Collet. La loi montagne précise que « les parties naturelles des rives des plans d'eau d'une superficie inférieure à 1.000 hectares sont protégées sur une distance de trois cent mètres à compter de la rive ; y sont interdites toutes constructions, installations et routes nouvelles ainsi que toutes extractions et tous affouillements ». La superficie du lac du Collet étant d'environ 1.500 m², le projet de nouvelle ligne des Plagnes est concerné par cet article du code de l'urbanisme. La loi montagne prévoit cependant l'exclusion de cette interdiction, si le PLU mentionne expressément l'exclusion de ce plan d'eau l'estimant de faible importance. Le projet de nouvelle ligne des Plagnes étant d'une importance capitale pour le Collet d'Allevard, et ce projet devant être opérationnel avant le 31/12/2016, le Conseil Municipal demande l'engagement de la procédure de révision allégée du PLU de la commune d'Allevard (une révision classique ne pourrait pas être conduite à terme dans le délai imparti). Considérant que la révision ne remet pas remise en cause le plan d'aménagement et de développement durable, le maire propose en conséquence, une révision allégée du PLU.

Le Conseil Municipal décide que le dossier d'étude sera mis à la disposition du public en Mairie pendant

les heures d'ouverture à compter du 16/02/2015 jusqu'à l'arrêt du projet et qu'un contact sera pris avec les associations concernées pendant la période de consultation.

Vote : unanimité

Prorogation portage foncier : centre remise en forme

Patrick MOLLARD, Maire-Adjoint rappelle que par délibération du 21/11/2011, la communauté de communes a facilité la création du centre de remise en forme des thermes sur la commune d'Allevard en se portant acquéreur du bâtiment nécessaire à sa réalisation (995 m² pour un prix de 398 000 €). Cette acquisition a fait l'objet d'une convention de portage avec la commune d'une durée de 3 ans, signée le 26/03/2012, qui arrive à échéance.

La commune n'étant pas en mesure de procéder à l'acquisition du bien, elle demande, comme lui permet le dispositif, une prorogation de la durée du portage d'une durée de 2 ans sur laquelle sera appliquée une participation aux frais de portage de 3,5 %.

Vote : unanimité

Aide aux particuliers : isolations et menuiseries

Patrick MOLLARD, Maire-Adjoint, rappelle le règlement communal concernant l'aide aux particuliers (isolation et menuiseries). Le Conseil Municipal décide d'accorder les aides suivantes : Mr et Mme Louis JANOT – montant de l'aide : 2 000 € - Mr et Mme Serge LACOURTE – montant de l'aide : 2 000 €. Il indique que compte tenu de l'aide financière apportée par la communauté de communes le Grésivaudan pour ce type d'opération, aucun nouveau dossier ne pourra être déposé dans le but de bénéficier de la subvention communale. Les deux derniers dossiers seront proposés dans le cadre d'une délibération en 2016.

Vote : unanimité

Vente appartements

Bernard ANSELMINO, Adjoint au Maire indique que la commune d'Allevard souhaite proposer à la vente les appartements suivants : 4 appartements situés au 7^e étage de la résidence le Splendid, 1 appartement situé place de Verdun au-dessus de l'ancien centre de secours, 3 appartements et 1 grenier de l'avenue Louaraz, au-dessus de la Poste et de la Trésorerie
Vote : 21 voix pour, 5 voix contre (Fabienne LEBE, Valérie BIBOLLET, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Philippe CHAUVEL).

TRAVAUX

Aire de camping-cars : demande de subventions

Carine PICCEU, Conseillère Municipale déléguée, propose un aménagement de l'aire de camping-cars située au David afin que celle-ci réponde aux différentes normes et soit plus attrayante pour les touristes. Les travaux de réseau, d'aménagement de l'aire sont estimés pour un montant maximum de 180 000 € HT. Le Conseil Municipal autorise le Maire à réaliser ce projet et à déposer des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère, de la Communauté de Communes le Grésivaudan et d'Espace Belledonne. Il autorise le

Maire à lancer la procédure de consultation (marché à procédure adaptée).

Vote : 21 voix pour, 5 voix contre (Fabienne LEBE, Valérie BIBOLLET, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Philippe CHAUVEL).

Campagne de dératization

Gilbert EYMIN, Conseiller Municipal délégué propose de signer un contrat de dératization avec la société ISS Hygiène et Prévention pour un montant total de 2 397,04 € TTC

Vote : unanimité

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

Musée : livres publiés et tarifs d'entrées

Cécile LAFORET, Conseillère Municipale déléguée, souhaite que les livres publiés par le musée d'Allevard soient vendus dans les magasins du département. Elle propose que les commerçants bénéficient d'une réduction de 20 % sur les prix des livres édités par le musée d'Allevard. Elle propose, afin de diminuer les problèmes de trésorerie du musée, de fixer les tarifs du musée. Le Conseil Municipal fixe les tarifs du Musée comme suit : (à voir sur le site de la mairie d'Allevard : menu Mairie, rubrique Conseil Municipal, puis Scéances, CR Séance du conseil municipal du 2 février 2015, p.14).

Vote : unanimité

DIVERS

Transport scolaire : remerciement

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, Maire, rappelle que, suite à la demande du Conseil Municipal, la Communauté de Communes le Grésivaudan a mis en place un transport scolaire entre Le Collet et les établissements scolaires d'Allevard.

Ce transport a été assuré pendant une période de test entre septembre et de décembre 2014. Le Maire indique que le Communauté de Communes a décidé de maintenir ce transport jusqu'à la fin de l'année scolaire et que sa reconduction pour l'année 2015/2016 sera étudiée lors des prochaines inscriptions aux établissements scolaires d'Allevard. Le Conseil Municipal tient à remercier Francis GIMBERT, Président de la Communauté de Communes pour la décision de maintenir jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Vote : unanimité, moins 6 abstentions (Fabienne LEBE, Valérie BIBOLLET, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).

Ecole élémentaire

Le Conseil Municipal décide de nommer l'école élémentaire d'Allevard « Ecole élémentaire Pierre RAMBAUD ».

Vote : unanimité

Compte administratif 2014/Commune

Jérôme BAUDIN, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le compte administratif 2014 et indique que le résultat comptable est identique à celui du compte de gestion.

Le résultat net comptable est de 188 k €.

Le compte administratif 2014 de la commune est adopté par 21 voix pour et 6 voix contre (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).

Compte administratif 2014/Assainissement

Jérôme BAUDIN, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le compte administratif 2014 et indique que le résultat comptable est identique à celui du compte de gestion.

Total des dépenses de fonctionnement : 286 681,67 €

Total des recettes de fonctionnement : 391 791,29 €

Total des dépenses d'investissement : 139 212,43 €

Total des recettes d'investissement : 121 511,54 €

Soit un résultat net comptable de 87 408,73 €

Le compte administratif 2014 du service de l'assainissement est adopté par 22 voix pour et 5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Philippe CHAUVEL).

Compte administratif 2014/eau

Jérôme BAUDIN, Adjoint au Maire, présente le compte administratif 2014 du service de l'eau et indique que le résultat comptable est identique à celui du compte de gestion.

Total des dépenses de fonctionnement : 183 242,95 €

Total des recettes de fonctionnement : 196 034,88 €

Total des dépenses d'investissement : 111 336,19 €

Total des recettes d'investissement : 564 010,19 €

Soit un résultat net comptable de 465 636,32 €

Le compte administratif 2014 du service de l'eau est adopté par 22 voix pour et 5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Philippe CHAUVEL).

Débat d'orientation budgétaire

Le Maire indique que la tenue du débat d'orientation budgétaire est obligatoire dans les communes de plus de 3500 habitants et qu'il n'est pas suivi d'un vote.

Jérôme BAUDIN, Adjoint au Maire prend alors la parole et indique que le débat d'orientation budgétaire est un outil de prospective permettant de mettre en évidence les orientations du budget 2015 ainsi que de tracer quelques axes budgétaires majeurs pour les années à venir.

I-Le contexte général

Le contexte général économique français est depuis plusieurs années marqué par une croissance du PIB tendancielle très faible (0,4% en 2014 et 2013, prévisions de 1% en 2015). La tertiarisation de notre économie continue : la part de l'industrie dans la valeur ajoutée nationale est passée de 30% à 15% depuis 30 ans. Le marché du travail se précarise de plus

en plus avec un maintien d'un taux de chômage très élevé (10,4%). Le pouvoir d'achat des français stagne, entre autre à cause des hausses des prélèvements obligatoires qui atteignent un niveau record (45% du PIB en 2013).

Un autre point, lié aux finances de l'état, va venir heurter la commune de plein fouet. En effet, la dette publique française qui était identique à la dette allemande en 2010 soit 82,5% du PIB, est montée à 94% en 2013 tandis que celle de l'Allemagne baissait à 78% soit un écart de 16% en seulement 3 ans. Par conséquent, sous la pression de l'Allemagne et de l'Europe l'état français n'a pas d'autre choix que de réduire drastiquement ses dépenses. Un plan d'économie de 50 milliards d'euros est en cours, impactant fortement les collectivités locales.

II-Impact du contexte général sur nos finances et choix pour 2015

En 2017, les reversements annuels nets de l'état à la commune seront inférieurs de 693k € par rapport à l'année 2012 soit 10% de notre budget environ.

Face à cette perte de revenus importante, la commune choisit de ne pas augmenter la pression fiscale pour la 8^e année consécutive ; d'une certaine manière ce choix accompagne la promesse du Président de la République d'une stabilité fiscale en 2015. Ce choix est à souligner alors qu'une commune française sur trois fera celui d'une hausse de fiscalité dès 2015 pour compenser le désengagement de l'Etat. Il faudra donc diminuer les dépenses d'autant.

Le travail mené, avec l'ensemble des conseillers, sur les perspectives budgétaires 2015 à 2017 aboutit à des choix très clairs. L'opposition a été associée à ce travail et plusieurs de ses propositions ont croisé les analyses de la majorité. C'est là la preuve d'une vision commune de nos contraintes.

Au fur et à mesure des discussions et des réflexions, il est progressivement acquis que nous ne toucherons pas aux services essentiels proposés à la population par la commune que ce soit les services scolaires et périscolaires ou les services à la petite enfance. Par conséquent, la restauration scolaire, la garderie scolaire, l'accueil de loisirs, l'étude surveillée, les séjours, les TAP, l'accueil « jeunes », ainsi que le relais assistance maternelle et la halte-garderie seront soutenus en 2015 de la même façon qu'en 2014. L'action sociale est aussi préservée en conservant les sommes allouées aux associations qui œuvrent dans ce domaine.

Nous continuerons notre soutien aux agents économiques du pays d'Allevard : l'office du tourisme, le SIVOM du Collet d'Allevard et l'établissement thermal seront accompagnés dans leurs projets.

Les activités de loisirs (piscine par exemple), les écoles de musique, des arts et des sports rechercheront par des tarifs notamment, une baisse de leurs déficits. Au total 80k€ résulteront de ces efforts auxquels les associations seront associées.

Un effort important a été fait en 2014 sur la diminution des charges à caractère général. Ce poste de dépenses a diminué de 220k€ sur un budget total de 1578k € soit une réduction de 14%. Nous maintiendrons ce niveau en 2015 en continuant de gérer au plus près nos dépenses quotidiennes avec la participation active de tous les employés de la commune.

Concernant le personnel communal, il est décidé que les départs ne seront pas remplacés. Là aussi les économies attendues sont conséquentes avec une diminution de la masse salariale de 230k € soit environ 10%.

Les élus accompagnent aussi cet effort budgétaire: leurs indemnités sont réduites de 15% depuis le 1er janvier soit 30k € d'économies pour l'année 2015.

L'effort budgétaire total en 2015 sera donc de 560k€ comme annoncé en Septembre 2014.

III-Choix stratégiques pour les années suivantes

Même si l'effort budgétaire en 2015 est important, il devra être prolongé en 2016 par un effort supplémentaire de 270k € environ. A partir de 2017 nous pourrions alors de nouveau stabiliser nos dépenses et nous concentrer sur des projets plus constructifs.

Un dernier point crucial doit être abordé dans ce débat d'orientation budgétaire : il concerne la structure actuelle de nos emprunts. Des banques peu scrupuleuses ont vendu des emprunts structurés avant la crise de 2008 à l'ensemble des communes françaises qui avaient besoin de prêts. Cette folie financière collective devrait trouver un point d'aboutissement final en 2015/2016 pour notre commune d'Allevard. A l'heure où je vous parle les solutions ne sont pas encore toutes connues mais la volonté de l'équipe majoritaire est bien de transformer l'ensemble de nos prêts toxiques en des prêts à taux fixe, si les conditions négociées avec les banques sont jugées acceptables.

IV-Conclusion

En conclusion, les choix budgétaires qui ont été faits pour les deux années à venir sont certes difficiles mais justes et équilibrés. Les Allevardins, nous l'espérons, comprendront qu'il n'y a pas de renoncement à notre développement, mais un ajustement de nos ambitions lié au brutal désengagement de l'Etat. L'effort commencé en 2014 sera poursuivi en 2015 et 2016. De plus, le problème des emprunts toxiques sera résolu en 2015/2016.

Ces efforts et ces choix permettent à la fois de sécuriser l'équilibre du budget en diminuant les dépenses en proportion des diminutions de recettes, sans toutefois sacrifier les services essentiels à la population et aussi d'éliminer les menaces budgétaires liées aux emprunts toxiques.

Le budget doit être voté au plus tard le 15 avril 2015.

Service de paiement des titres par carte bancaire sur Internet

Depuis 2010, la Direction Générale des Finances Publiques propose aux collectivités et établissements un dispositif d'encaissement de leurs produits locaux par carte bancaire sur Internet, dénommé « TIPI » (Titres Payables par Internet)

La commune d'Allevard respecte les prés requis pour la facturation des recettes.

En conséquence, la commune d'Allevard peut envisager d'offrir à ses usagers, la possibilité de payer leur(s) facture(s) par télépaiement. La commune prendra en charge le coût du commissionnement interbancaire lié à l'utilisation de la carte bancaire, qui rémunère l'ensemble du dispositif interbancaire.

Vote : unanimité

Convention financière avec école St-Hugues

Marie-France MONTMAYEUR, Adjointe au Maire chargée des Ecoles, rappelle que la commune d'Allevard, suite à une délibération en date du 23 octobre 1995 avait décidé de participer aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Hugues.

Elle indique que les avantages ainsi consentis par la

commune d'Allevard ne peuvent être proportionnellement supérieurs à ceux consentis aux classes maternelle et élémentaire publiques. Par ailleurs, l'école Saint-Hugues a signé un contrat d'association avec l'Etat le 03 mai 2000.

L'Adjointe au Maire propose de signer une nouvelle convention financière avec l'école Saint-Hugues. En effet, la circulaire du 27/08/07 a apporté des modifications en matière de financement par les communes des écoles privées sous contrat. Le montant annuel pour l'année 2015 s'élève à : 54 501,33 € pour l'école maternelle, 14 297,50 € pour l'école élémentaire

Vote : unanimité

TRAVAUX

Martelage de coupes de bois 2015

Marc ROSSET, Conseiller Municipal délégué à la Forêt, informe de la nécessité de procéder à la coupe des bois des parcelles 7, 9 et 10 de la forêt communale.

Le Conseil Municipal autorise l'ONF à réaliser les contrats de vente aux particuliers pour l'année 2015, dans le respect des clauses générales de ventes de bois aux particuliers de l'ONF. Ce mode de vente restera minoritaire, concernera des produits accessoires à l'usage exclusif des cessionnaires et sans possibilité de revente.

Vote : unanimité

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

Bibliothèque : achat de livres

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, Maire, rappelle que l'association « Bibliothèque pour tous » procède à l'acquisition chaque année de livres. Depuis plusieurs années, tous ses achats transitent par le budget communal. Par cette décision budgétaire, tous les livres achetés pour le fonctionnement de la bibliothèque appartiennent à la commune d'Allevard. Le Conseil Municipal rappelle que les livres acquis par la commune d'Allevard, qui permettent le fonctionnement de l'association « Bibliothèque pour tous », appartiennent à la commune d'Allevard et sont mis à la disposition de cette association au bénéfice des lecteurs.

Vote : unanimité

13 avril 2015

AFFAIRES FINANCIERES

Budget primitif 2015

Jérôme BAUDIN, Adjoint au Maire chargé des finances présente le budget primitif 2015 :

Dépenses

(À voir sur le site de la mairie d'Allevard : menu Mairie, rubrique Conseil Municipal, puis Scéances, CR Séance du conseil municipal du 13 avril 2015).

Le budget est ensuite adopté par 21 voix pour et 6 voix contre.

Le taux d'imposition

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2015

Taxe d'habitation.....14,567 %

Foncier bâti.....21,45 %

Foncier non bâti.....110,52 %

Vote : unanimité, moins 6 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).

Service de l'eau – budget primitif

Jérôme BAUDIN, Adjoint au Maire chargé des finances présente le budget du service de l'eau.

Dépenses de fonctionnement : 185 955,68 €

Recettes de fonctionnement : 185 955,68 €

Dépenses d'investissement : 127 993,36 €

Recettes d'investissement : 587 629,68 €

En investissement, il est prévu une enveloppe de 30 000 € de travaux.

Vote : unanimité, moins 6 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).

Service de l'assainissement : budget primitif 2015

Monsieur Jérôme BAUDIN, Adjoint au Maire chargé des finances présente le budget du service de l'assainissement.

Dépenses de fonctionnement : 407 048,31 €

Recettes de fonctionnement : 407 048,31 €

Dépenses d'investissement : 154 140,47 €

Recettes d'investissement : 238 649,20 €

En investissement, il est prévu une enveloppe de 40 000 € de travaux.

Vote : unanimité, moins 6 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).

Emprunt euro-franc-suisse

Jérôme BAUDIN, Adjoint au Maire chargé des finances communales indique qu'un accord est intervenu avec la banque SFIL concernant le paiement de l'échéance de l'emprunt Euro – Franc-Suisse. En effet, il a été acté le paiement de l'échéance 2015 de cet emprunt sur la base d'un taux d'intérêt de 8 %. En conséquence, la commune va demander au percepteur de rejeter l'échéance émise au 1^{er} juin (à un taux de 20 % calculé sur la base d'une parité Euro – Franc-Suisse de 1,07) et d'acquitter une nouvelle échéance sur la base d'un taux d'intérêt de 8 %.

Vote : 21 voix pour 6 voix contre (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Louis ROUSSET, Philippe CHAUVEL).

Saem du domaine thermal : avance du compte courant

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, Maire d'Allevard indique au Conseil Municipal que la du 02/02/2002 tendant à moderniser le statut des sociétés d'économie mixte autorise les collectivités territoriales en leur qualité d'actionnaire d'allouer des apports en compte courant d'associés aux Sociétés d'Economie Mixtes Locales.

Le Maire indique qu'en application de la délibération du 23/11/2009, la commune avait accordé une avance en compte courant d'un montant de 345 000 €. La SAEM a déjà remboursé 303 000 € et reste donc redevable de 42 000 €. Le Conseil d'Administration de la SAEM demande à la

commune d'accorder une avance complémentaire en compte courant d'un montant de 60 000 €. Sur proposition du Maire, Monique HILAIRE fera part au Conseil d'Administration de la SAEM du Domaine Thermal de sa décision de diminuer son indemnité de 15%. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant à la convention concernant une avance en compte courant d'un montant total de 102 000 € à intervenir avec la SAEM du Domaine Thermal.

Vote : unanimité, moins 5 abstentions (Marie-France MONTMAYEUR, Monique HILAIRE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR).

SIVOM du Collet : versement d'une participation

Sur proposition de Jérôme BAUDIN, Adjoint au Maire chargé des finances, le Conseil Municipal rappelle que la participation statutaire versée par la commune d'Allevard s'élève à la somme de 343 000 € et est indexée chaque année sur la base du coefficient de revalorisation applicable aux valeurs locatives. Il décide, en application des statuts du SIVOM du Collet d'Allevard, de verser en 2015 pour accompagner le développement de la station, 64 000 € (correspondant à des travaux de piste et au financement d'études préliminaires pour le nouveau télésiège).

Vote : unanimité, moins 5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Philippe CHAUVEL).

Lac de la Mirande : installation d'une petite restauration

Martine KOHLY, Adjointe au Maire, propose d'autoriser Maria PILLITTERI à gérer une petite restauration et à proposer des animations au lac de la Mirande du 15/05 au 15/09 aux conditions suivantes : paiement d'un loyer sur la période correspondant à 8 % du chiffre d'affaires H.T. avec un minimum de 1 200 € pour la 1^{ère} année, 1 500 € pour la 2^e année et 1 800 € pour la 3^e année, les frais d'électricité et d'eau sont à la charge de Madame PILLITTERI.

Vote : unanimité

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

Subventions associations

Sur proposition de Philippe LANGENIEUX-VILLARD, Maire d'Allevard, le Conseil Municipal adopte les subventions 2015 attribuées aux associations.

Vote : 21 voix pour, 5 voix contre (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Caroline PONSAR, Philippe CHAUVEL), 1 abstention (Louis ROUSSET)

Retrouvez l'intégralité des séances :
www.allevard.fr

Hommages

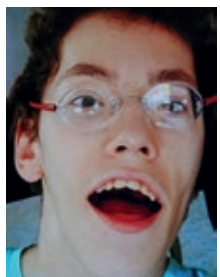
Paul Laarman



Parti au Népal pour vivre sa passion des sommets, Paul Laarman a été emporté dans une coulée de boue lors du séisme qui a violemment secoué ce pays fin avril. Il était âgé de 67 ans. Conseiller municipal de 1983 à 1989 et directeur de l'école de ski dans les années 80, il avait lors de son mandat participé au vote du nouveau cinéma, du lac de la Mirande, des premiers travaux du musée et à la création du télésiège des Plagnes.

Son épouse Monique a été conseillère municipale et en charge du centre communal d'Action sociale durant 15 ans. Aujourd'hui elle continue de siéger au sein du CCAS. Lors du conseil municipal du 11 mai l'ensemble des élus ont observé une minute de silence en sa mémoire et en solidarité envers son épouse et ses trois enfants Julie, Olivier et Maxime.

Jordan Lacroix



Jordan est parti à l'aube de ses 20 ans. Ce jeune homme polyhandicapé était bien connu à Allevard. Nombreux sont ceux à avoir croisé le chemin de son fauteuil lors des nombreuses balades que lui offraient ses parents. Il s'est endormi à jamais, le 25 mai, entouré depuis toujours de l'amour et du soin infaillibles de ses parents, Muriel et Michel, et de sa sœur Lorie. Ils souhaitent témoigner leur reconnaissance à tous ceux qui un jour par un sourire, un mot, une caresse, lui ont offert leur attention. Les parents de Jordan souhaitent dire à tous ceux qui n'ont pas eu connaissance de la date de ses obsèques, ou qui n'ont pu être présents, combien leurs pensées les ont accompagnés.

Denise Bernizet



Denise Bernizet est décédée le 13 avril à l'âge de 85 ans. Conseillère municipale de 1989 à 1995, elle était en charge du centre communal d'action sociale et du fleurissement de la ville. Elle laisse le souvenir de son implication dévouée au sein de la municipalité, auprès des habitants et particulièrement envers les personnes en difficulté.

Lors du conseil municipal du 15 juin les élus ont observé une minute de silence en sa mémoire et en direction de sa famille.

Lardy Djoumer



C'est un grand acteur sportif d'Allevard qui nous a quitté le 30 mars à l'âge de 45 ans. Lardy Djoumer était le président du Hand ball Pays d'Allevard où depuis 13 ans il s'investissait avec passion. Entraîneur, coach gardien de l'équipe Ufolep, arbitre, Lardy se donnait sans compter, pour faire partager, enseigner ce sport qu'il aimait tant. Il avait à cœur que les enfants soient sur un pied d'égalité dans le club, il se démenait pour permettre une tenue de sport gratuite pour tous et des week-end sportifs. Il savait fédérer les parents pour un rôle actif, il avait le don de fidéliser les joueurs au club et leur permettre des ascensions sportives.

Ses amis du club nous ont confié « il était notre pilier, nos racines du club, la grande gueule, notre force, notre ami. Il restera à jamais marqué dans nos cœurs. C'était un ami fidèle, un super papa et un mari extraordinaire. Tout sera fait pour que le hand continue toujours avec la même droiture et le même dévouement que lorsqu'il était là ».

BIENVENUE

08/02 Jeanne Bazaud

25/02 Adèle Demede

28/02 Bonin Holz

23/03 Viviane Guéguand

05/03 Andrew Fayat

11/03 Mayeul Sacchi

16/03 Edgar Jouffray

14/03 Nathan Jones

04/04 Valentin Nevu

06/04 Olivia Di Giglio

09/04 Thibault Dales

17/04 Abel Anselmino

26/04 Milo Victouron

09/05 Gabriel Hubac

03/06 Noé Martinet

06/06 Nolan Lalo Poulard

ILS S'AIMENT

15/05 Thierry Perinet et Claire Thierry

15/05 Mathurin Barrez et Patricia Frier

ILS NOUS ONT QUITTÉS

05/03 Marcel Blanc

30/03 Lardy Djoumer

03/04 Janine Sfolcini

11/04 Lucien Burba

25/04 Paul Laarman

29/04 Michel Bernard

13/05 Denise Bernadet Vve Bernizet

15/05 Marie Molina Vve Andreo

25/05 Jordan Lacroix

02/06 Dominique Leleu

01/06 Piétra Ruf Vve Rodriguez